

PROJET : Exportation des matières informatiques vers les Comores

PRESENTES par :

- ***Panayotis Canellopoulos***
- ***Youssouf Tohir***



Sector A Akrotiri , Thera , 1630 B.C

“A noteworthy piece, preserves part of an architectural structure (perhaps an altar), crowned by sacred horns. ”

From the “Wall paintings of Thera ” of Proff. Christos Dumas ,
from Athens University

Table de Matières

TABLE DE MATIERS :	2
INTRODUCTION	3
1-ETUDE DU PAYS	4
2- LE PRODUITS SERVICE	21
3- ETUDE SECTORIELLE.....	22
4- L'OFFRE DU SERVICE	29
5- LA DISTRIBUTION	31
6- TRANSPORT.....	32
7-COMMUNICATION	33
8-LE PRIX.....	34
9- CONCLUSION.....	36
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	37
ANNEXE1.....	39
ANNEXE2.....	41

INTRODUCTION

« Cette montée de la pauvreté est de deux ordres. La première structurelle et de long terme résulte d'une croissance insuffisante de la production intérieure liée à la stratégie de développement adoptée à l'indépendance mais également aux multiples défaillances dans la mise en œuvre des politiques macro-économiques appropriées qui ont conduit, à une baisse cumulative et généralisée de l'activité économique et du revenu par tête. La deuxième de nature conjoncturelle provient de phénomènes exogènes comme la chute du cours des produits d'exportation, des mesures d'ajustement interne comme la réforme administrative avec les licenciements induits mais également de la dévaluation du franc comorien par rapport au franc français de 1994 qui a entraîné, une baisse du niveau du revenu relatif de **ceux qui n'ont aucun lien avec l'extérieur, soit par l'exportation ou par les transferts importants de la diaspora comorienne** »

JOURNÉE DES ÉCONOMISTES DE L'ORSTOM 1998

Ce raisonnement assez descriptif [en bold] pour les causes de la pauvreté sur Comores, peut donner la motivation primordiale de cette étude qui est basée sur un constat : Le développement du parc informatique sur Comores, peut changer les déséquilibres entre la population rurale et urbaine qui conduit aujourd'hui une grande partie de la population vers la pauvreté absolue.

Internet et en fonction de communication illimité pour tous, peut donner un espoir, si la diaspora Comorien, se mobilise pour réaliser une tâche précise : l'accès à l'Internet à ceux qui n'ont pas aujourd'hui les moyens d'acheter les matériels informatiques.

L'étude après avoir analysé la situation actuelle et les risques d'une telle opération aussi complexe et difficile à réaliser, dans une mode dominée par les banquiers, va démontrer que l'effet de vivre dans une société de consommation, parfois réduit le génie humain, a donné une « seconde vie » dans les produits existants ou usages.

Si par exemple on cherche à trouver des voitures des années '50 aux États-Unis, peut-être nous en trouverons quelques unes chez les collectionneurs, mais à Cuba, elles sont toujours présentes grâce aux efforts des mécaniciens locaux qui ont adapté des techniques de réparation sans pièces détachées !

L'idée est simple : Peut-on dire que :

Réparer coûte moins cher que de les acheter neuf, s'il s'agit des ordinateurs ?

C'est la logique disparue dans notre monde, de la consommation poussée, qu'on doit trouver les moyens de mettre en marche une économie pour tous, pour servir les tâches de notre étude, car le vrai problème en Comores, n'est pas seulement économique, mais aussi social, si on rentre compte le nombre des informaticiens qui sont licenciés à cause de l'endettement du Pays et la suppression des postes de travail.

Les tâches donc de cette étude sont deux :

- Fournir des ordinateurs aux élèves des écoles publiques dans un pays endetté qui n'a pas les moyens d'investir à la communication par ses propres sources

- Créer des emplois pour stimuler l'économie et motiver les jeunes à s'en servir de l'informatique pour changer l'avenir.

Quand même si le projet de l'ONU, l'O.P.L.C [One Laptop per child du MIT Annexe1] peut résoudre les problèmes du prix actuel du marché, ou de l'électricité dans certaines régions du Pays, le chômage des informaticiens et l'absence de formation de la majorité des enseignants actuels sont des problèmes majeurs pour stimuler l'intérêt des jeunes à connaître l'informatique et d'apprendre à utiliser l'Internet pour changer la structure de la société Comorienne.

1 – Etude du Pays



Situation géographique

L'Union des Comores fait partie des Petits Etats Insulaires en Développement (PEID). Elle est située à l'entrée Nord du Canal de Mozambique entre l'Afrique orientale et le Nord-Ouest de Madagascar et elle couvre une superficie totale de 2.237 km² répartie inégalement sur quatre îles:

Ngazidja (Grande Comore), Ndzuwani (Anjouan), Mwali (Mohéli) et Maoré (Mayotte).

Ses origines volcaniques confèrent à cet Etat archipel un relief contrasté ne laissant que peu de place aux plaines, limitant ainsi les surfaces cultivables. Cependant, les sols de ces îles, dérivant de matériaux volcaniques ont comme trait commun leur fertilité. Le pays a déclaré son indépendance le 6 juillet 1975 et sa souveraineté réelle ne s'exerce que sur les trois premières îles, la quatrième île Mayotte (375 km²) est sous administration française.

Le terme " les Comores " désigne donc dans ce rapport l'ensemble des trois premières îles.

Condition d'accès au Marché

Distance Paris –Comores : 7643 km

A. Physique

A1 : Barrières Naturelles : L'océan Indien

A2 : Principales Difficultés : Cyclones , Tsunami , phénomènes naturelles lies a l'océan Indien

A3. Le Climat :Le climat des Comores est de type intertropical. Une saison chaude et humide dure de novembre à avril, alors qu'entre mai et octobre, la saison est fraîche et sèche. Il pleut abondamment durant l'été austral.

.A4 . Les infrastructures existantes et leurs connexions :

Les routes : Le réseau routier national et régional aux Comores totalise 849 km, dont 776 km de routes bitumées et 184 km de routes et pistes en terre. Il est reparti comme suit : 58,3 % à Ngazidja (495 km), 33,2 % à Ndzouani (256 km) et 11,5 % à Moili (98 km).

Les ports :Les infrastructures portuaires facilitent le commerce extérieur et le commerce inter îles. Les taux d'occupation pour le poste de mouillage et les quais sont élevés si on tient compte du temps séjourné à quai par les bateaux en provenance des îles et par la forte augmentation du trafic inter îles. Le pays est actuellement sous-équipé en matière d'infrastructures portuaires

Les aéroports : Les infrastructures dans le domaine se composent de l'aéroport international de Moroni « Prince Saïd Ibrahim » (AIMPSI) sis à Hahaya à Ngazidja et des aéroports secondaires de Ouani à Ndzouani et de Bandar-Salama à Mohéli. Ces aéroports desservent les liaisons aériennes tant internationales qu'inter îles. Le trafic est cependant assez limité .

1.2. Historique

Originellement peuplée par des Bantous, des peuples venus d'Afrique, l'Union des Comores fut islamisée dès le IXème siècle puis envahie par les Malgaches du XVIème au XVIIIème siècle.

Au XIXème siècle, la France colonisa l'ensemble de l'archipel qui devint une colonie française.

L'Union des Comores, après avoir obtenu une autonomie interne certaine en 1961, obtint finalement son indépendance le 6 juillet 1975.

1.3 Contexte démographique

Taux de croissance :	2,1
Population féminine	50,4 %
Densité	309
Population de moins de 20ans	53,8 %
Population urbaine	27,9%
Population rurale	72,1 %
Population zone côtière	75%
Espérance de vie a la naissance	65,5

Au dernier recensement Général de la population et de l'habitat 2009, la population comorienne est estimée à 575.660 habitants inégalement repartis entre les îles : 296.177 à Ngazidja, 243.732 à Ndzuwani et 35.751 à Mwali. Les Comores sont un pays à démographie explosive avec un taux d'accroissement annuel moyen de 2,1% entre 1991 et 2009 et sont surpeuplées avec une densité moyenne de 309 hab /km² et atteignant même 575 hab/km² à Ndzuwani. L'espérance

de vie à la naissance est de 65 ans; les femmes représentent 50,4 % de la population laquelle population vit essentiellement en milieu rural à hauteur de 72,1%. La structure démographique est aussi marquée par le poids des jeunes qui représentent en 2009, 53% de la population pour les moins de 20 ans et 42% pour les moins de 15 ans.

Le rapport de dépendance global, défini comme étant l'ensemble des enfants de moins de 15 ans et des vieillards de plus de 64 ans rapportés à la population de

15-64 ans, est de 89% au recensement de 2009 avec une différence notable entre le milieu urbain (72%) et le milieu rural (96%). Une telle structure par âge pose d'énormes défis au pays, surtout dans la prise en charge de la jeunesse en matière d'éducation, de santé, de nutrition, d'emploi et de loisir. La taille moyenne des ménages comoriens est de 6,3 personnes.

1.3 Contexte politique et institutionnel

Depuis leur accession à l'indépendance, les Comores n'ont pas connu de stabilité politique susceptible de créer les conditions pour leur développement socioéconomique. La sécession de l'île de Ndzuwani en 1997, a déclenché une crise institutionnelle et politique qui ne sera réglée que quatre ans plus tard, avec l'adoption d'un nouveau cadre institutionnel garantissant l'unité et l'intégrité du pays. Selon la Constitution de 2001 qui régit ce nouvel ensemble, le pays porte la dénomination " Union des Comores " et constitue une République au sein de laquelle chaque île jouit d'une large autonomie et dispose de sa propre constitution. Aujourd'hui, les institutions constitutionnelles sont presque toutes mises en place et opérationnelles.

Culture

Malgré l'absence de données récentes permettant d'apprécier les conditions de vie des ménages et la pauvreté actuelles aux Comores, les informations sur l'environnement économique consolident l'hypothèse d'une détérioration de la situation socio-économique et d'un accroissement de la pauvreté.

En effet, les ménages font face à une détérioration de leur pouvoir d'achat en raison des pressions inflationnistes. On a observé en 2008 notamment, des pénuries occasionnelles de denrées de base créant des pressions à la hausse sur les prix.

1.4 Contexte économique

Tarifaire

Le Pays ne fait pas partie de la zone euro . Les Comores appartiennent à la zone franc ; la parité du franc comorien est fixe par rapport à l'euro .La situation actuelle de développement du pays est marquée par des faibles performances économiques, le PNB/hab est estimé à 450 USD USA. Entre 1999 et 2009, le pays a connu une croissance moyenne de 2,2% due à la relance de la demande intérieure (consommation privée financée en partie par le transfert des fonds privés et les investissements publics).

Par ailleurs, l'inflation s'est établie à environ 3,7 % en moyenne entre 1999 et 2008. Cette faible croissance a entraîné une dégradation du niveau de vie. Sur le plan structurel, l'économie comorienne se caractérise par un dualisme entre un secteur agricole essentiellement de subsistance et peu productif, représentant 40 à 44 % du PIB en moyenne – bien qu'il occupe près des deux tiers des emplois et un secteur tertiaire très développé, représentant 46 à 52% du PIB en moyenne, et désormais hypertrophié par le commerce d'importation. Le secteur secondaire reste marginal en terme de contribution au PIB avec seulement 8 à 12 % en moyenne.

La presque totalité des exportations du pays repose sur des produits agricoles limités essentiellement

à trois cultures de rente (Vanille, Clous de girofle et Ylang-ylang) fortement tributaire des variations de leur cours sur le marché international et des avancées technologiques en matière de produit synthétique de substitution. La conjoncture a été très défavorable en 2008 pour la vanille, contrairement aux années précédentes avec des conséquences très catastrophiques pour les exportations (-42%) et les recettes budgétaires. Les importations continuent à augmenter aggravant une balance commerciale structurellement déficitaire. La dette extérieure de l'Union des Comores est passée de 185 millions de dollars USA en 1990 à 264 millions de dollars USA en 2009, soit 71% du PIB et 520% des exportations des biens et services, y compris les arriérés de paiements extérieurs. Pour ce qui concerne la dette intérieure, la situation est plus problématique. Elle atteindrait en 2008 plus de 8 milliards FC incluant les arriérés de salaires des agents de l'Etat qui cumulent plus de 03 mois non payés. Les finances publiques sont caractérisées par un déficit budgétaire chronique. La faiblesse des ressources internes est comblée principalement par le recours à l'aide public au développement d'une part et d'autre part aux transferts privés en provenance de la diaspora comorienne estimés à environ 20 milliards de FC par an. Par contre l'aide publique au développement qui finance la presque totalité de l'investissement public est passée entre 1995 à 2005 de 64 millions de dollars à 16 millions, une diminution beaucoup plus marquée que celle observé dans le monde, et qui a contribué significativement à la contraction de l'activité économique du pays. La reprise des projets à partir de 2000, a permis d'atténuer la décroissance et même, de relancer modestement la croissance économique. La situation de déséquilibre économique et financier persistant place les Comores dans une position de dépendance vis-à-vis de l'extérieur. L'économie comorienne souffre encore d'un manque de compétitivité, à cause notamment du coût élevé des facteurs de production, d'un manque de politique énergétique et de l'étroitesse du marché intérieur.

1.5 Efforts du Gouvernement

Les Comores ont initié depuis 1989 une série de politiques et réformes économiques soutenues par la communauté internationale et en particulier les Institutions de Bretton Woods. Elles visent à la stabilisation macroéconomique en vue d'une croissance soutenue, et ce par la mise en oeuvre de politiques budgétaires rigoureuses, la libéralisation des marchés et des prix, assortie d'un objectif de désengagement de l'Etat des activités marchandes. Cependant les politiques de stabilisation et d'ajustement structurel mises en oeuvre n'ont pas eu les résultats escomptés. En effet, elles n'ont jamais été assorties d'un programme de relance économique à même de juguler les dimensions récessives. De même, l'ajustement monétaire intervenu en 1994 avec la dévaluation du franc comorien n'a pas permis d'améliorer la compétitivité des principaux produits d'exportation. Les hésitations d'une transition tant politique, économique que sociale dans un contexte général d'instabilité, de crise politique et institutionnelle, ont de leur part contribué aux retards accusés dans un agenda du développement pourtant exigeant, tant la demande sociale de biens et services de base est criante et la paupérisation grandissante. Pour faire face à cette situation, le Gouvernement a bénéficié le soutien de nombreuses organisations internationales (notamment l'Union Africaine, l'Organisation Internationale de la Francophonie, les Nations Unies, l'Union Européenne, la Ligue des Etats Arabes, la Commission de l'Océan Indien) et pays amis (Afrique du Sud, France, Maurice), les parties comoriennes pour trouver une issue à la double crise séparatiste et institutionnelle en signant, le 17 février 2001, l'accord de Fomboni, base des accords ultérieurs et de la nouvelle architecture institutionnelle.

1.6 La gouvernance et l'Etat de droit

Parachèvement de tout système visant à la construction d'un Etat de droit, la Cour constitutionnelle créée en août 2004 doit être renforcée dans ses fonctions de garante de la Constitution et des droits fondamentaux, dans ses compétences en matière de constitutionnalité des lois, d'élections et dans son rôle de conseil. La coopération dans ce secteur mobilisera des missions d'experts et mettra en place des stages pour le renforcement des services administratifs, notamment le Secrétariat Général, qui sera en outre doté des moyens nécessaires à l'archivage et à la diffusion des décisions. Cette aide sera mise

en œuvre en synergie avec celle déployée par l'OIF. La coopération française contribuera à développer un partenariat avec l'Association des Cours Constitutionnelles ayant en partage l'usage du français (ACCPUF) afin de faciliter des échanges de la Haute juridiction avec les Cours francophones. Enfin, l'expertise d'universitaires de La Réunion pourra être mobilisée ponctuellement à la demande des juges constitutionnels, comme cela a déjà été expérimenté avec succès.

Le renforcement de l'institution parlementaire mise en place en 2004 est déterminant pour asseoir la démocratie. Il convient donc de perfectionner le fonctionnement d'assemblées inspirées de l'institution française, qui n'ont pas l'expérience du travail parlementaire. La priorité sera donnée à l'information des parlementaires, à la formation des administrateurs et à la consolidation d'un service des archives. Il sera fait appel à l'expertise de l'Assemblée nationale française, partenaire de l'Assemblée de l'Union et, en tant que de besoin, pour de courtes missions, aux compétences juridiques des réseaux universitaires francophones régionaux.

1.7 La justice

Les Comores procèdent à une réorganisation de l'institution judiciaire. La constitution prévoit en effet, une architecture juridique fixant les compétences respectives de l'Union et des Iles, la création d'une Cour Suprême et la mise en place d'un Conseil supérieur de la Magistrature.

Convaincue qu'il ne pourra y avoir de stabilité sociale et de lutte efficace contre la corruption sans une administration judiciaire indépendante, performante et plus accessible au justiciable ni de développement économique sans la sécurité juridique, la coopération française concentrera son aide sur la formation des magistrats et des auxiliaires de justice, ainsi que sur l'équipement des juridictions. Elle privilégiera les partenariats avec les institutions judiciaires de La Réunion et de Mayotte. Elle proposera aux autorités comoriennes un accord de coopération judiciaire pour accompagner l'instauration de la Cour Suprême prévue par la Constitution.

1.8 La sécurité intérieure

Les années de crise institutionnelle se sont soldées par un déficit du sens civique et de l'autorité du pouvoir politique, par une baisse sensible de la coopération technique française au profit des forces de sécurité, et par une augmentation de la corruption. Le pays a accumulé un retard significatif dans la formation de ses agents en charge de la police judiciaire et de l'ordre public. Par ailleurs, le manque de moyens dans le de contrôle des flux migratoires se traduit par une fraude documentaire bien organisée et une émigration clandestine toujours des flux migratoires très importantes, qui privent le pays de ses forces vives.

La coopération en matière de sécurité intérieure se focalisera donc sur :

- ▶ La formation des personnes en charge de la police judiciaire et de l'ordre public,
- ▶ Le contrôle des flux migratoires et la lutte contre l'émigration clandestine, par les airs et par la mer. Un effort particulier sera consenti au niveau d'Anjouan dans les domaines de l'action de l'Etat en mer, du contrôle des flux migratoires et de la fraude documentaire. A cet effet un attaché de sécurité intérieure (ASI) adjoint, placé sous la responsabilité de l'ASI du poste sera mis en place à Anjouan.
- ▶ La lutte contre la fraude documentaire et le renforcement de la sûreté aéroportuaire. Une action pédagogique sera également engagée afin d'aider les autorités comoriennes à répondre aux normes de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale au sein des plates-formes aéroportuaires.
- ▶ La lutte contre le terrorisme. Des mesures d'aide et d'accompagnement seront engagées, notamment dans l'exploitation et le traitement de l'information.

De leur côté les autorités comoriennes, convenant de la nécessité de réglementer et de sécuriser les mouvements de population entre les îles, s'engagent résolument à renforcer la surveillance et les contrôles afin de prévenir et si nécessaire entraver le départ des embarcations de fortune qui sont la cause de drames en mer. Elles s'engagent en outre à accorder aux autorités françaises le soutien nécessaire au transfert des Comoriens de l'autre île de l'archipel dans le respect de la dignité et des droits fondamentaux des personnes. Enfin les deux parties décident de poursuivre la concertation entamée à la commission mixte d'avril 2005 en vue de faciliter la circulation de leurs ressortissants dans des conditions légales.

1.9 La protection civile

Les éruptions du volcan Karthala menacent la Grande Comore, qui a été marquée par deux épisodes éruptifs avec projection de cendres en 2005, et l'archipel est classé en zone 3 pour le risque de tsunami. Isolée, ne disposant pas des moyens et des matériels spécifiques pour faire face, la population comorienne est particulièrement exposée à une catastrophe naturelle. Inscrite dans les priorités de la Vème commission mixte, la coopération dans ce domaine sera développée.

L'objectif est de créer, dans la continuité du FSP « sécurité civile » mis en œuvre par la COI, des cellules régionales et des plate-formes opérationnelles, à compétences complémentaires dans les pays de la COI. L'aide française contribuera également à la mise en place d'un corps de protection civile ainsi que des moyens matériels adaptés. Des formations aux techniques de lutte contre l'incendie et au secours de première urgence seront assurées.

Par ailleurs, dans le cadre de la coopération régionale, il est apparu nécessaire de programmer des formations de haut niveau destinées aux cadres responsables des cellules de crise. Outre la poursuite du programme d'étude et de surveillance volcanologique, un effort sera consenti dans la prévention et l'intervention en matière de pollutions maritimes. Enfin, une aide sera apportée aux autorités comoriennes dans le domaine de la sécurité maritime, du secours et du sauvetage en mer.

1.10 Les finances publiques

La première priorité pour les Comores reste la poursuite de l'exécution du programme de surveillance prolongé au 31 décembre 2006 et la mise en œuvre des recommandations de la dernière mission du FMI de juillet 2006 en vue d'aboutir avant la fin de l'année à entamer des négociations avec le FMI pour la signature d'un programme FRPC. Le pays a une opportunité de voir, au terme de deux ans, sa situation budgétaire et financière assainie, une situation économique relancée avec l'appui des bailleurs de fonds et son endettement annulé dans le cadre du processus IPPTE.

La nouvelle politique budgétaire sera orientée sur la maîtrise des dépenses, la réalisation de résultats mesurables à moyen terme, le renforcement de l'efficacité et de la transparence dans la gestion publique, et le renforcement du contrôle budgétaire en vue d'améliorer l'efficacité du budget de l'État.

Des réformes sont en cours, avec le soutien de la Banque mondiale, afin de rationaliser la dépense publique et d'améliorer la qualité du service rendu dans un contexte de redressement des finances publiques. Ces réformes portent sur la mise en place d'une nouvelle approche budgétaire, sur l'adoption d'une nouvelle nomenclature budgétaire et sur le contrôle interne et externe. Pour maîtriser efficacement l'évolution des dépenses publiques, le gouvernement s'engage à réduire le poids relatif de la masse salariale, à gérer efficacement la dette publique et à rationaliser les dépenses publiques.

La nouvelle approche budgétaire du gouvernement s'articulera autour de trois axes principaux : le financement des programmes du gouvernement et non plus des structures, l'affectation des moyens en fonction des objectifs à atteindre et la mise en place d'indicateurs de performance et la détermination de cibles annuelles précises.

La période à venir est décisive pour les Comores du point de vue économique et financier. Dans cette perspective, la France met à disposition du Ministère des Finances un Assistant Technique de haut niveau, qui a pour mission d'aider à la définition des politiques, à leur suivi et à leur évaluation. L'assistance auprès du ministère des finances et du budget portera notamment sur la mise en œuvre des réformes budgétaires et l'adoption progressive des mesures fiscales préconisées dans le cadre du programme du FMI. Des appuis-conseils spécifiques pourront être mobilisés pour la bonne exécution des lois de finances et le suivi du programme (renforcement de la coopération entre les régies des impôts et des douanes, vérification du statut des régies autonomes, amélioration du suivi statistique, réforme des services de la douane, dettes croisées).

1.11 Cadre de réalisation de la cible

Le Gouvernement des Comores adhère au plan d'action de Dakar de 2000 conformément aux objectifs de l'Education Pour Tous (EPT). Il s'ensuit un processus de développement d'une stratégie d'éducation qui réunit toutes les parties prenantes autour de tâches spécifiques destinées à améliorer l'accès, la rétention, la qualité et l'équité dans l'éducation. Pour matérialiser sa volonté et son engagement à assurer la scolarisation universelle à tous les enfants, le Gouvernement des Comores a adopté en 2004 le Plan National d'Action de l'Education pour Tous (PNA - EPT) à l'horizon 2015. Ce cadre stratégique à long terme a été suivi par son outil d'opérationnalisation notamment le Plan Directeur de l'Education et de la Formation pour la période 2005-2009, validé techniquement en décembre 2004. Le financement du secteur éducatif est assuré par des ressources nationales réparties entre le budget de l'Etat, les contributions des familles et des communautés villageoises ainsi que des contributions diverses provenant des partenaires bi et multilatéraux.

Economique

Indicateurs économiques (%)	Déc. 2006	Déc. 2007	Sept 2008
Taux de croissance réel du PIB	2,4	0,8	0,5
Solde des transactions courantes / PIB	-5	-7,2	
Solde commercial / PIB	-25	-26	
Transferts courants / PIB			
-publics	1	1	
-privés	16	17	
Taux d'inflation	3,4	4,5	11
Solde global/PIB	-2,6	-2	-0,1
Taux d'endettement public	87	67	

Critères	Contenu	Exemple d'Opportunité	Exemple de menace
Dimension de la population	-La population comorienne est estimée à 670.000 habitants environ en 2009 et atteindra 785 000 en 2015	-La couverture vaccinale, est 80% -Le taux de mortalité infantile est passé de 159 pour 1000 à 59 pour 1000 entre 1970 et 2001 - Le taux de mortalité maternelle a passe de 517 en 2000 a 381 en 2003	La famine , la pandémie, le SIDA et l'absence des infrastructures médicales pour la prévention et le soins de la population .
Pyramide des ages	-La population comorienne est composée majoritairement de femmes (50,4%) - 53,8 % de la population ont moins de 20 ans - l'âge moyen de la population est de 24,1 ans - Espérance de vie a la naissance : 65.5	L'age moyen de la population Comorienne , constitue majoritairement des besoins éducatives majeurs	Une telle structure par âge ne va pas sans poser d'énormes défis au pays, surtout dans la prise en charge de la jeunesse en matière d'éducation, de santé, de nutrition, de formation professionnelle, d'emploi, de loisirs
Niveau de consommation	-Produit National Brut (PNB) estimé à 450 USD/hab -IDH de 0,576 en 2007 contre un IDH de 0,570 en 2005 -Actuellement, la situation économique est caractérisée par des déséquilibres importants au niveau des grandeurs macro-économiques. Le niveau de vie de la population s'est dégradé et la proportion des comoriens vivants en dessous du seuil de pauvreté absolue dépasse aujourd'hui les 50%.	Le renforcement du secteur privé à travers son organisation , la promotion du micro crédit et la relance de la croissance à travers les secteurs porteurs comme l'agriculture , la pêche et le tourisme tel que prévu dans l'axe stratégique 2 de la SCRP pourront garantir une croissance économique durable et une nette réduction de la pauvreté	Cependant la fragilité écologique, la vulnérabilité, l'exiguïté des îles et des ressources limitées sont des handicaps majeurs à cette croissance économique.

Opportunité

L'archipel des Comores , comporte la Mayotte qui fait partie de la France .
La proximité de la Réunion et la langue Française pratiquée aux écoles , facilite l'accès au marché et la communication locale .

Risques Pays

Les Comores font partie du groupe des pays les moins avancés (PMA)
avec un **Produit National Brut (PNB) estimé à 450 USD/hab.**
et un taux de croissance économique particulièrement faible.
Suivant l'indice du développement humain (IDH),
les Comores occupent le **139ème rang de 177 pays avec un IDH de 0,576 en 2007**
contre un IDH de 0,570 en 2005. (Rapport mondial sur le Développement Humain PNUD 2009.)

Risques Politiques :

- nationalisations n.i *
- expropriation n.i *
- ingérence de l'Etat dans la vie des affaires n.i *

Financiers :

- 1.devise = non
- 2.interdiction de rapatriement des devises n.i *
- 3.contrôle des changes n.i *

Economiques :

- protectionnisme n.i *

Environnement des affaires :

-investissements étrangers : **

Risques Commerciaux :

1. Sécurité de transactions n.i*
2. Délais et retards de paiement n.i*
3. Degrés de solvabilité des entreprises **

* n.i =non identifié par les sources de l'étude réalisé.

****comite de coordination des activités financées par le Fonds pour l'Environnement Mondial**

Risques autres /Juridiques

Météorologiques : Cyclones , Tsunami , Tempêtes

Juridiques : Aux Comores, se trouve un cas de pluralisme juridique composé de droit musulman, de droit occidental d'inspiration française et de règles coutumières. Le code comorien de la famille, adopté en 2005, illustre l'entrelacement du Droit et des Cultures. La condition de la femme est successivement présentée sous l'angle de ses droits propres, de l'inégalité juridique qu'elle connaît et du droit international de la femme.

Sanitaires : Recours sanitaires de qualité les plus proches : la Réunion. Assistance internationale impérative.

Choléra : Endémique Faible si précautions Soigner son hygiène alimentaire.

Rage : Pas de cas récents .Théorique (morsure de chiens errants) Se faire vacciner est préventivement recommandé en cas de séjours ruraux ou prolongés (expatriés et leurs enfants) ou mettant le voyageur en contact professionnel avec des animaux. Hors ce cas, éviter tous contacts animaux.

Fièvre jaune ou amarilenuhul : pas de vaccination nécessaire sauf si séjour ou escale en Afrique Noire
Vaccination spécifique anti-amarile

Paludisme++ : en Grande Comores, zones indemnes en altitude
à Anjouan Important, avec exacerbations saisonnières

Chimio prophylaxie éventuelle, protection contre les moustiques.

VIH (Sida) et autres Infections Sexuellement Transmissibles (IST)Séroprévalence
du VIH < 0,5% Contacts sexuels, sang . Respecter les règles universelles de protection contre les infections sexuellement transmissibles (préservatifs ...).

Dengue : Circulation des virus Faible hors épidémies .Utiliser des protections contres les moustiques

Hépatite B : Zone de forte prévalence : Idem VIH . Se faire vacciner et respecter les règles universelles de protection contre les maladies sexuellement transmissibles (préservatifs ...).

Typhoïde et Hépatite A++ : Omniprésent (alimentaire)Se faire vacciner et soigner son hygiène alimentaire, cuire ses aliments et vérifier leurs origines.

Parasitoses intestinales Hyper endémiques : Péril fécal, boues

Hygiène des aliments et boissons, hygiène générale.

Conclusion

L'étude du Pays montre que a l'heure actuelle , la pauvreté de moitié de Comoriens ,le déficit financier

de l'Etat et l'endettement , la faible croissance, le PIB et presque la totalité des éléments financier étudier , conduit probablement a la caducité chaque projet de commercialisation des ordinateurs neufs ou au moins , l'opération doit être caractérisé par de hautes risques .

I. La mesure de la pauvreté aux Comores : une préoccupation nouvelle

La démarche globale retenue pour la mesure et l'étude de pauvreté est en deux étapes et s'inscrit dans les approches habituelles communément admises par les économistes et les statisticiens : l'approche quantitative et l'approche qualitative.

Aux Comores, la première enquête statistique réalisée auprès des ménages date de 1966 et portait principalement sur la consommation et la production vivrière. La deuxième est le recensement de la population et de l'habitat de 1980 et principalement de celui de 1991, qui a d'une manière inhabituelle intégré plusieurs types d'informations pouvant aider à cerner la pauvreté même si, elle n'a pas permis de déterminer avec certitude le seuil de pauvreté.

C'est en 1995, sur un financement du gouvernement comorien au travers d'un prêt du MERCAP (Macro-Economic Reform and Capacity Building Adjustment Program) de la Banque Mondiale et avec l'assistance du PNUD, qu'une enquête exploratoire dite budget - consommation a été réalisée sur les trois îles de l'archipel formant la RFIC. Cette enquête est dite exploratoire car les impératifs immédiats du gouvernement étant financier ; la question essentielle était de savoir comment mettre en place un certain nombre de réformes dans des conditions difficiles et en même temps empêcher une nouvelle dégradation de la pauvreté. Elle devrait être suivie en 1996 par une deuxième enquête "budget consommation".

Son objectif était double, connaître la structure des revenus et des ménages afin de mesurer la pauvreté mais également fournir les informations utiles pour le calcul des revenus et dépenses des ménages ainsi que le calcul de l'indice des prix à la consommation. L'objectif principal étant de dégager un profil de pauvreté et de donner une idée précise des poches de pauvreté et tracer un cadre pour un suivi de la situation de la pauvreté et permettre, aux pouvoirs publics de déterminer l'impact des politiques de réforme économique sur le niveau de vie des pauvres.

En complément à cette démarche quantitative, une étude qualitative sur les perceptions des dimensions du bien - être et de la pauvreté a été menée pour identifier comment se définissent, selon les populations, les concepts de bien - être et de pauvreté d'une part et d'autre part, identifier les éléments qui sont susceptibles de contribuer à améliorer le niveau de bien-être des populations ainsi que le minimum qu'il faut pour survivre au quotidien.

1) Evaluation monétaire de la pauvreté

a. La méthode de collecte des données

L'enquête exploratoire " budget - consommation " réalisée en 1995 a porté sur un échantillon de plus de 2 000 ménages sélectionnés par sondage aléatoire autopondéré, avec un taux de sondage uniforme d'environ 1/40, à deux degrés, stratifié et en grappes. Trois strates ont été retenues : la capitale Moroni, les autres villes et le milieu rural. Sur la base de ces critères, 996 ménages ont été sélectionnés en Grande Comore, 864 à Anjouan et 144 à Mohéli, ce qui a conduit à un échantillon de 2004 ménages.

L'enquête est construite sur la base d'un questionnaire de 39 pages, regroupant 900 questions, a été rempli en deux visites d'une heure chacune à 15 jours d'intervalle, afin de recueillir des informations sur les caractéristiques socio-démographiques des ménages, le niveau et les conditions de vie. Dans sa conception, elle a combiné les méthodes classiques des enquêtes sur le budget et la consommation des ménages et en même temps, elle permet de répondre aux objectifs des enquêtes du programme dimension sociale de l'ajustement (DSA).

b. Elaboration d'un profil de pauvreté

La méthode utilisée dans l'analyse empirique pour la détermination du profil de pauvreté est la combinaison de l'approche normative incluant les besoins biologiques et essentiels, et de l'approche relative qui consiste à définir comme pauvre, un pourcentage de la population se situant dans "le quintile inférieur" à la distribution des dépenses de consommation. Cette démarche a permis d'estimer sur la base du panier de la ménagère, le montant minimum permettant de vivre de manière convenable aux Comores. Le calcul est fait à partir du seuil de survie alimentaire déterminé, par l'achat de 2400 calories de riz par personne soit 343 FC par jour et d'un supplément des besoins essentiels estimé en moyenne à 25% de la dépense totale qui est, le seuil de survie non alimentaire. L'on a obtenu qu'il faut un minimum de 457 Francs Comoriens (FC) soit un peu plus de 1\$ des Etats Unis pour subvenir aux besoins d'un adulte par jour soit 167.000 FC par an, l'équivalent de 446 \$ comme seuil de pauvreté absolue. C'est la consommation des ménages qui a été utilisée comme étant le meilleur estimateur du revenu permanent du fait de sa relative stabilité dans le temps. La consommation inclut les dépenses monétaires, l'autoconsommation et les cadeaux valorisés aux prix du marché et l'imputation d'un loyer fictif pour les ménages propriétaires. Ainsi l'analyse de la consommation totale par habitant montre que 36.700 ménages représentant 254.000 personnes, soit environ 50,6% de la population, ont une consommation inférieure au seuil de pauvreté absolue. De plus en considérant la seule dépense alimentaire relative à la consommation de riz, l'on observe que 26.100 ménages, soit 71% des ménages vivant en dessous du seuil de pauvreté absolue, ont une consommation inférieure au seuil de survie alimentaire estimé à 343 FC. Le classement des ménages en catégories socio-économiques homogènes selon une répartition par quintile et par ordre décroissant de dépenses de consommation (tableau 1) permet de saisir les modifications des dépenses moyennes de consommation lorsque l'on passe des plus pauvres aux plus riches et d'en évaluer l'incidence. Ainsi en considérant, le dernier quintile comme étant le seuil de pauvreté relative caractérisant les 20% des ménages les plus pauvres; l'on observe que le niveau moyen de consommation des comoriens les plus riches est six fois plus élevé que celui des 20% les plus pauvres. Le faible niveau de consommation de la catégorie des ménages la plus riche, environ 900 \$ des Etats Unis est le fait de la faiblesse et de l'absence de diversification de l'économie mais surtout de la forte concentration d'une grande partie du patrimoine aux mains d'un petit nombre de familles.

Tableau 1

Catégories de ménages	Niveau moyen de dépenses de consommation en FC/an
Les plus riches	337.859
les riches	204.557
les revenus moyens	153.105
les pauvres	101.178
les plus pauvres	51.198

Source : PNUD et Gouvernement Comorien " Développement Humain Durable et Elimination de la Pauvreté : Eléments pour une stratégie Nationale ", 1997, Editions Frison Roche, Paris, pp. 18-19.

2. Les perceptions de la pauvreté : l'approche qualitative

Ces informations quantitatives ont été complétées par une deuxième enquête qualitative, effectuée auprès d'une centaine de ménages choisis, de façon raisonnée, dans chacune des îles en fonction de leur situation de pauvreté. La stratégie d'investigation proposée vise à capter et à analyser les perceptions qu'ont les ménages de cette situation, les facteurs qu'ils considèrent en être à l'origine, les modifications de comportements qu'ils se proposent d'effectuer et des propositions d'intervention pour supprimer ces situations [Bourhane, 1995].

Il est important de constater que ce même seuil de 500 FC par personne et par jour a été cité à nombreuses reprises lors de l'enquête qualitative. Les chefs de ménages ont, en effet, souligné sur la nécessité de disposer d'un revenu minimum de 500 FC par jour pour pouvoir survivre tout en recherchant de nouvelles opportunités de travail ou de revenu. Ceci renforce la pertinence analytique de ce seuil qui devient alors autant subjectif qu'objectif.

3. Qui sont les pauvres ?

Les résultats de l'enquête " budget - consommation " montrent que la tranche de la population se trouvant dans une pauvreté relative est élevée et l'on peut affirmer avec certitude qu'elle augmente d'une manière régulière, eu égard à la faiblesse du revenu réel par habitant depuis 1995, année de l'enquête et au bas niveau des services publics en matière de santé et d'éducation. La pauvreté est présente, à des degrés divers, dans toutes les îles (tableau 2) et d'une manière très contrastée d'un village à un autre. Elle sévit plus particulièrement dans le milieu rural avec une incidence de plus de 54% où les ménages, sont généralement tributaires d'une seule activité (ou culture). Néanmoins, la pauvreté affecte moins les ménages qui se consacrent à la polyculture, à l'élevage, à la pêche et aux activités de commercialisation. Les paysans sans terre ou les métayers représentant 20% des ménages selon le recensement de 1991, forment le gros de la population la plus vulnérable des Comores. Ils se trouvent principalement à Anjouan et parmi les immigrants installés à Mohéli.

Tableau 2 : Incidence de la pauvreté dans la population

		Moroni	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble
Grande Comore	incidence %	10,9	38,6	46,1	41,1
	Nbre de pauvres	3 713	4 068	97 920	105 701
	Population	34 168	10 546	212 471	257 185
Anjouan	incidence %		51,1	67,3	62,1
	Nbre de pauvres		33 931	95 234	129 165
	Population		66 400	141 528	207 928
Mohéli	incidence %		32,9	59,1	52
	Nbre de pauvres		3279	15 958	19237
	Population		9 954	27 018	36 9722
RFIC	incidence %	10,9	47,5	54,9	50,6
	Nbre de pauvres	3 713	41 278	209 112	254 103
	Population	34 168	86 900	381 017	502 085

Remarque : L'incidence de la pauvreté est représentée : (i) par le pourcentage (%) de pauvres dans la population de la case correspondante et (ii) par le nombre absolu de pauvres au seuil de pauvreté de 167.000 FC. Les chiffres de population correspondent à une population projetée de 502.085 en août 1995. Source : Développement humain durable et élimination de la pauvreté : éléments pour une stratégie nationale, 1997, PNUD, Moroni, 64 p.

Les indicateurs sociaux sélectionnés dans chaque île (tableau 3) confirment les disparités socio-économiques inter - îles en plus des indicateurs de base permettant de cerner la pauvreté [PNUD et Gouvernement comorien, 1997]. L'indicateur de développement humain (IDH) calculé et publié dans les rapports annuels du PNUD, traduit un faible niveau de développement humain, classant les Comores au 141ème rang mondial sur un classement de 174 pays. Le calcul fait par île à partir des données de l'enquête " budget-consommation " [Dubois, 1997], donne les résultats suivants pour les îles : Mohéli 0,494, Grande Comore 0,468 et Anjouan 0,356. Ces résultats montrent la disparité des différents niveaux de développement humain entre les îles et confirme à nouveau le décalage entre Anjouan et les deux autres îles.

Avec une population estimée à 188.000 habitants (470 au km²), l'île d'Anjouan est la plus pauvre avec un faible niveau de développement humain. Elle se caractérise par une forte densité de la population, d'une forte incidence de la pauvreté et un taux de fécondité élevé.

Ces observations sont confirmées par des enquêtes localisées qui ont également mis en évidence un taux élevé de malnutrition chez les enfants. Les problèmes environnementaux sont particulièrement sévères par suite d'érosion des bassins versants en plus des problèmes d'alimentation en eau potable.

La Grande Comore avec près de 233.000 habitants (250 au km²) est la plus riche, bénéficie des revenus du secteur public, des secteurs formels et non formels et pour une large part, des transferts de la forte communauté émigrée résidant en France principalement.

Mohéli, peuplée de 24.000 habitants (120 au km²), possède les avoirs ruraux et fonciers par habitant les plus élevés et reçoit un flux migratoire important en provenance des autres îles.

Ces différences de niveau de développement humain se confirment également par les indicateurs sociaux sélectionnés par îles (tableau 3).

Tableau 3

	Grande Comore	Anjouan	Mohéli	Comores
Emploi				
% d'adultes travaillant dans le secteur privé	8,6	6,7	11,7	7,7
% de travailleurs adultes indépendants	21,0	32,5	27,0	25,8
Education				
Taux brut de scolarisation primaire (%)	99,6	70,6	99,9	86,1
% des filles dans l'enseignement primaire	47	45	46	46
Logement				
% de ménages disposant d'eau potable	65,5	80,3	73,9	71,8
% de ménages propriétaires de leur habitation	88,3	93,1	91,1	90,3

Source : Recensement 1991, Gouvernement des Comores ; Statistiques du Ministère de l'éducation, 1996.

Ces approches de la pauvreté ne suffisent pas pour avoir la mesure exacte de celle-ci dans toutes ses dimensions aux Comores. Bien qu'elles mettent en valeur une dimension importante de la pauvreté, la situation est complexe dans ce contexte insulaire de forte cohésion socioculturelle. On peut affirmer avec certitude à partir de l'évaluation monétaire de la pauvreté et de la faiblesse du revenu par habitant que le phénomène de pauvreté est de plus en plus aigu aux Comores. D'un autre côté, il ressort de l'évaluation qualitative que les manifestations extrêmes de pauvreté (sans-abri, famine) sont très rares et que, si tant est qu'elles existent, elles se limitent à quelques poches de dimension réduite. Faire ce constat n'est cependant pas suffisant pour apprécier la signification exacte de la pauvreté aux Comores, ni pour savoir comment affronter une situation qui semble inédite en cette fin de siècle, bien qu'elle évoque des cas observés dans d'autres pays. Cependant la mise en perspective de la structure sociale permet de disposer de quelques éléments de compréhension pour faire le contour de la pauvreté et des filets de sécurité traditionnels inhérents à la société comorienne.

4. Structure sociale et filets de sécurité traditionnels

L'aboutissement des analyses précédentes conduit à intégrer la structure sociale dans l'évaluation de la pauvreté telle qu'elle se pose aujourd'hui comme étant une approche complémentaire, que l'on peut situer dans le cadre théorique au niveau d'analyse meso-économique. En effet, un certain nombre d'éléments se conjuguent au sein de la société comorienne pour protéger les plus pauvres et les plus vulnérables de ses membres. Dans sa logique, la structure sociale qui traduit sur le plan opérationnel à une structure de décision est très présente et basée sur les obligations des personnes vis à vis de la communauté et vice versa. C'est une piste de réflexion à explorer par un système d'information spécifique qui se situe à deux niveaux de décision : la famille et le village.

Le premier et le plus important d'entre eux est la famille dans son sens le plus large. Etant donné le mode d'héritage matrilineaire et les responsabilités assumées par les femmes. La protection du bien être de la famille incombe à ces dernières [Blanchy et Said Islam, 1989]. Les membres de la famille en situation de besoin ont le droit de demander secours à leurs parents qui sont obligés d'y répondre; un système particulièrement efficace pour protéger les mères célibataires et d'une manière générale les femmes non mariées en situation d'extrême pauvreté.

Le deuxième est le village, au sein duquel des liens étroits existent soutenus par les obligations religieuses, les rôles familiaux traditionnels et l'interdépendance habituelle aux petites communautés. Ces liens subsistent quand les membres du village voyagent à l'étranger, et les envois de fonds constituent une source très importante de capitaux et une sécurité contre l'adversité. Ces fonds sont destinés non seulement à la famille de l'émigré, mais souvent aussi à la collectivité villageoise (associations religieuses et comité de développement religieux).

L'on peut trouver dans ce cas, des éléments pouvant être assimilés à du capital socioculturel même s'il existe une certaine ambiguïté dans la définition de ce concept dont certains auteurs le préfèrent à la place du capital social [Schiff, 1995]. Ceci d'autant que les deux dimensions (social et culturel) ne se recoupent pas nécessairement chez les individus et chez les groupes sociaux. Malgré cette difficulté, certains utilisent le terme de capital socioculturel car celui-ci recouvre tout à la fois des aspects de normes et de valeurs, des droits et obligations, de relations hiérarchiques verticales et de relations sociales horizontales... A l'origine développé par les sociologues, le capital social n'a été introduit que récemment dans l'analyse économique [Schiff 1992, Grootaert 1997] au niveau micro-économique en mettant l'accent sur les liens individuels pour saisir et analyser l'apport économique qu'ils entraînent. Cependant son articulation dans un objectif d'élaborer une stratégie d'élimination de la pauvreté entre les niveaux macro, meso et micro reste à faire tant au niveau conceptuel que pour la mesure de l'impact global de ce capital. Le capital social comme système de valeurs traditionnelles aux Comores constitue, un filet de sécurité traditionnel pour protéger les plus pauvres et constitue en même temps, une contrainte au développement en plus de celles admises pour les petites îles [Poirine, 1995]. En tant que tel, il s'accommode mal à une stratégie de modernisation en vue d'un développement et en même temps, il peut constituer une source de croissance potentielle. L'influence que la tradition confère aux " notables " dans la société villageoise par exemple, n'encourage pas les innovations, ni les idées nouvelles dans les domaines sectoriels. C'est également le cas de la tradition du " grand mariage ", virtuellement devenue la seule voie d'accès vers la prééminence sociale et au pouvoir de l'honneur [Chouzour, 1994], et qui absorbe des sommes énormes, qui peuvent représenter l'épargne de toute une famille pendant des années et les ressources privées qui pourraient être consacrées à l'investissement en sont réduites d'autant.

Cependant, la cohésion qui caractérise la société villageoise constitue un filet de sécurité pour les moins démunis, et ouvre de grandes possibilités pour la délégation à l'échelon local des responsabilités en matière de développement. Pour certains auteurs, le capital social aux Comores pourrait être intégré dans la mise en œuvre d'une stratégie de développement soigneusement échelonnée et articulée en complément aux orientations actuelles au même titre que les autres formes de capital physique, humain et naturel [Dubois, 1997].

C'est dans cette logique, qu'à travers les initiatives communautaires qui est la forme essentielle du capital social aux Comores, ayant fait la preuve de sa cohésion et de son intérêt pour le processus de développement que le Fonds d'Appui au Développement Communautaire (FADC) a été créé. Son but est de mobiliser des ressources communautaires en vue de la réhabilitation et dans certains cas de la construction d'ouvrages publics au niveau villageois, et pour financer le développement institutionnel d'associations communautaires et d'ONG. Le village doit participer à hauteur de 20% aux coûts d'investissement (des taux plus faibles étant appliqués aux communautés préalablement identifiées comme pauvres), prendre en charge les coûts d'entretien et frais récurrents, et l'ensemble de la communauté doit participer à l'entreprise. Cette même démarche est suivie par presque tous les donateurs qui opèrent aux Comores.

Ces constatations nous conduisent à penser qu'il est nécessaire de mettre en place un ensemble de batteries d'information fiables complémentaires aux méthodes expérimentées dans d'autres pays pour permettre, de comprendre les décisions des individus et d'en expliquer les comportements. La réponse à la montée à la pauvreté aux Comores passe par la capitalisation de cette très forte cohésion sociale en encourageant d'autres formes d'innovations sociales. C'est au tour de ce concept qu'il faut chercher à situer les niveaux de décisions au niveau de l'économie comorienne et de repérer les relations de dépendance et d'inclusion qui existent entre eux. Cette approche aura l'avantage de faciliter l'appréhension très complexe de la réalité socio-économique en pleine mutation pour en analyser sa dynamique interne.

-

5. Nécessité de mise en place d'un système d'informations complémentaires

Ainsi, il s'impose de mettre en place différents type d'enquêtes dans ce qui pourrait être assimilé au capital social principalement les obligations communautaires, les transferts des fonds des migrants, les pratiques sociales liées au mariage, les associations de développement, les règles d'héritage....

En complément, la mise en place d'un observatoire socio-économique aidera d'étudier les groupes sociaux dans les îles, les changements dans les conditions de vie et les stratégies adoptées contre la détérioration du niveau de vie notamment par les paysans sans terre, les pêcheurs, la classe moyenne formée de fonctionnaires qui a accumulé plus d'une année d'arriérés de salaires.....

Une meilleure compréhension de ces mécanismes facilitera la mise en place d'une politique originale de lutte contre la pauvreté s'appuyant en plus grande partie sur les initiatives communautaires qui ont fait la preuve de leur cohésion et de leur intérêt pour le processus de développement. C'est "l'actif" idéal dont dispose le pays pour développer les activités auxquelles les communautés locales et les bénéficiaires peuvent s'associer, tout en donnant aux pauvres la possibilité de construire leur avenir.

Conclusion

Nous venons de montrer que malgré la baisse du revenu réel par tête d'habitant depuis 1985 et de la montée de la pauvreté aux Comores, les manifestations extrêmes de pauvreté (famine et sans abri) sont rares. Ce sont les structures sociales traditionnelles qui constituent pour les membres de la communauté, un filet de sécurité efficace. Sur la base de cette remarque, la caractérisation de la pauvreté par les approches classiques quantitative et qualitative ne sont pas suffisantes pour cerner la portée exacte de la pauvreté dans une société à forte cohésion sociale. Ainsi en menant une réflexion entre l'économique et le socioculturel, avec pour objectif d'intégrer le socioculturel dans les politiques économiques; cela facilitera d'identifier les catégories de populations qui seront les cibles d'intervention particulières mais, également fournira les éléments dynamiques pour une stratégie d'élimination de la pauvreté aux Comores.

2. Le produit service

Le Gouvernement des Comores adhère au plan d'action de Dakar de 2000 conformément aux objectifs de l'Education Pour Tous (EPT). Il s'ensuit un processus de développement d'une stratégie d'éducation qui réunit toutes les parties prenantes autour de tâches spécifiques destinées à améliorer l'accès, la rétention, la qualité et l'équité dans l'éducation. Pour matérialiser sa volonté et son engagement à assurer la scolarisation universelle à tous les enfants, le Gouvernement des Comores a adopté en 2004 le Plan National d'Action de l'Education pour Tous (PNA - EPT) à l'horizon 2015. Ce cadre stratégique à long terme a été suivi par son outil d'opérationnalisation notamment le Plan Directeur de l'Education et de la Formation pour la période 2005-2009, validé techniquement en décembre 2004. Le financement du secteur éducatif est assuré par des ressources nationales réparties entre le budget de l'Etat, les contributions des familles et des communautés villageoises ainsi que des contributions diverses provenant des partenaires bi et multilatéraux.

A.F.C.A.D [annexe 2] a été conçu alors , pour répondre a ces besoins , et dans un premier plan , devra étudier l'équipement des 8 lycées de Ngazidja , la Grande île de Comores , avec des ordinateurs et des professeurs qui vont assurer la formation aux TIC .

2.1 La solution OLPC

L'étude du Pays a bien démontré que à l'heure actuelle , l'importation d'un produit tangible neuf aux Comores n'est pas réalisable sans risques considérables .

L'ordinateur de 100 USD [Annexe 1] , comme on peut constater à l'enquête de l'Infrastructure de TICs dans l'Education en Afrique sur www.infodev.org pour les Pilotes informatiques à faible coût [Des projets pilotes d'ordinateurs à faible coût dans les écoles ont vu le jour, parmi eux se détache le projet « Un Portable par Enfant »(One Laptop per Child - OLPC), qui comporte la distribution d'ordinateurs portables à 175 US\$, faits de plastique résistant blanc et vert, avec une pile d'une durée de quatre heures, un écran en couleurs, et la Wi-Fi intégrée , est le projet OLPC qui est actuellement en cours en Afrique du Sud et au Nigeria.] , il s'agit du projet le plus promettant de l'ONU à l'heure actuelle.

Mais fournir un ordinateur , n'est que le début d'une procédure qui nécessite plusieurs autres choses et surtout des frais insupportables pour plusieurs Pays Africains , un fait qui peut donner une explication pour les obstacles qui ont déjà provoqué le retard de globalisation de ce projet ...

Les plus répandus , sont par exemple l'absence de la formation des enseignants , les problèmes liés à l'accès de l'alimentation électrique dans plusieurs régions , l'ignorance de la population sur l'utilité des TIC etc

2.2 La solution Computer Aid International

Depuis sa création en 1997, Computer Aid International a fourni plus de 150 000 ordinateurs à des organisations à but non lucratif et éducatif dans plus de 100 pays différents

Ces ordinateurs ont élu domicile dans des écoles, des lycées, des universités, des hôpitaux, des dispensaires, des ONG, des orphelinats, des organisations communautaires ou de commerce équitable en Afrique subsaharienne. Ils sont aussi expédiés des milliers d'ordinateurs en Amérique Latine, en Europe de l'Est et en Asie.

Ils sont envoyés des ordinateurs dans les pays francophones suivants:

Algérie, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, République Centre Africaine, Congo Brazzaville, République Démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Guinée Conakry, Liban, Madagascar, Maroc, Mauritanie, Niger, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo.

Ils sont toujours à la recherche de partenaires dans ces pays ainsi que dans les pays non mentionnés. Leurs ordinateurs sont utilisés par des écoles et profitent à des milliers d'écoliers.

Ces ordinateurs sont aussi utilisés par la société civile afin de renforcer les capacités des ONG, organisations dont les efforts touchent de nombreux domaines du développement tels que la Santé, les Droits de l'Homme,

la Lutte contre le Sida, ainsi que la Protection de l'Environnement, pour n'en citer que quelques uns. Quelques exemples de partenaires :

- Computers for Schools Kenya
- World Links
- l'Institut d'Education de Kigali au Ruanda
- Le Ministère de la Sante du Ruanda
- Sightsavers International
- Association des Aveugles du Kenya
- British Council Cameroun
- SchoolNet Malawi
- SchoolNet Mali
- Computer Education Trust, Swaziland
- Fantsuam Foundation, Nigéria
- Organisation pour la Paix en Afrique du Sud

Computer Aid cherche à travailler avec des partenaires qui tiennent à maximiser l'impact social de l'outil informatique et aussi à permettre aux groupes les plus vulnérables d'accéder à cet outil.

Il est donc évident que la solution Computer Aid , présente plus des opportunités par rapport aux OLPC à cause de faible prix de l'acquisition [50 euros contre 135 euros pour l'OLPC] mais aussi l'effet que les lycées sont préparés pour accueillir les ordinateurs dans les salles prévus pour ça et qui sont alimentés .

3. Etude Sectorielle

3.1 La potentiel de la demande

ENQUETE SUR L'UTILISATION DES TICS DANS L'ENSEIGNEMENT AU COLLEGE.

INTRODUCTION

Dans le domaine éducatif en Afrique plus particulièrement aux Comores, les TICs ne connaissent pas un grand succès et ce malgré les avantages de cet outil dans l'enseignement.

Pourtant depuis plusieurs années, l'informatique s'est installée aux Comores.

Le concept d'espace multimédia, malgré les difficultés matérielles et technologique, fait naître une série d'usage et d'application très concrète et utiles.

Certains enseignants aimeraient pouvoir travailler avec l'aide de l'informatique pour concevoir les cours, faire des recherches, participer à des forums de discussion via Internet pour améliorer leur manière d'enseigner.

Mais le manque d'infrastructures ne le permet pas en plus du manque de volonté politique de la part du ministère de l'éducation national dans ce sens.

Par voie conséquente, peu d'enseignant utilise le TIC en classe et la plupart des élèves ignorent ce moyen d'apprentissage.

Le but de mener une enquête sur l'utilisation des tics au collège de Moroni est de connaître l'état d'appropriation de cet outil et savoir comment intégrer les TICs en milieu scolaire afin d'améliorer l'apprentissage et développer les connaissances.

Dans un premier temps nous verrons :

Les principaux objectifs de l'enquête .

-L'interprétation des résultats de l'enquête auprès des enseignants puis auprès des élèves,

-La présentation de la méthodologie utilisée pour interpréter les résultats de l'enquête et les conclusions sur les perspectives d'avenir d'un tel projet.

Principaux objectifs de l'enquête

Le présent rapport fait état des résultats d'une enquête réalisée auprès des enseignants et des élèves du collège de Moroni

L'enquête réalisée en Mai-Juin 2008 au collège de Moroni, visait à connaître l'état d'appropriation des TICs particulièrement l'Internet par les enseignants et les élèves aux Comores ; afin de valoriser le système d'enseignement des Sciences Physique et de faciliter les échanges d'idées entre les enseignants ou entre les enseignants et élèves.

En plus d'estimer les enseignants qui utilisent le TIC comme outil et soutien dans l'apprentissage, l'enquête va permettre de connaître les usages des TICs afin de déterminer le besoin d'informatisation et l'accès à l'Internet au collège. Dans le contexte actuel où les TICs sont incontournables les indications obtenues à travers cette enquête constituent une ressource dont les gestionnaires devraient tenir compte pour élaborer des moyens efficaces d'intégration.

Méthodologie de l'enquête

- La cueillette des données s'est effectuée sur un questionnaire distribué au collège.
- La collecte s'est faite entre Avril-Mai 2008.
- Un total de 300 questionnaires a été distribué et 78% ont coopéré
- Pour interpréter les résultats, les tableaux représentent des estimations effectuées à partir des résultats recueillis par le questionnaire.
- Des tests statistiques ont permis de déterminer les tableaux.

La questionnaire

Les questions sont posées séparément aux enseignants et aux élèves .

Questions posées aux enseignants :

- Etes- vous un Homme ou une femme ?
- Dans quelle tranche d'âge vous placez vous ?
- Enseignez- vous en quelle classe ?
- Durant votre formation initiale , avez-vous suivi une formation a l'utilisation de l'informatique ?
- Concernant l'informatique comment vous qualifierez vous ?
- [si vous avez un ordinateur] A quoi vous sert-il dans votre métier d'enseignement ?
- Est-ce que vous avez accès a l'Internet ?
- Disposez vous d'une adresse électronique ?
- Faites vous des préparations des cours a partir de l'Internet ?
- vous utilisez ou avez-vous utilisé l'informatique dans votre classe ?
- Quels sont les problèmes que vous rencontrez dans votre travail d'enseignement ?
- Selon vous , quels sont les objectifs d'une utilisation des TIC dans la classe ?
- Est-ce que vous pensez qu'utiliser le TIC dans votre enseignement pourrait résoudre vos problèmes d'enseignement ?
- [si oui] Pour résoudre quel problème voulez vous l'utiliser ?

Questions poses aux élèves :

- Etes-vous du sexe Masculin ou féminin ?
- Dans quelle tranche d'âge vous placez-vous ?
- Etudiez-vous en quelle classe ?
- Disposez vous d'un ordinateur ?
- Savez vous utiliser un ordinateur ?
- Combien de fois l'utilisez –vous ?
- Concernant l'informatique comment vous qualifierez vous ?
- Est-ce que vous avez accès a l'Internet ?
- Si vous vous connectez, a quoi sert-il ?
- Combien de fois utilisez vous l'Internet pour étudier vos cours ?

Interprétation des résultats de l'enquête auprès des enseignants.

L'enquête réalisée auprès d'un échantillon représentatif des enseignants au collège sur leur profil socio-professionnel : La parité homme, femme est respecté 57,1% de femme contre 42,9% d'homme ce qui est encourageant du fait que tout les enseignant sont face au même problème.

On constate une faible représentation des jeunes par rapport au moins jeunes. En effet, la répartition d'âge montre que seulement 10,7% des enseignants ont entre (20 et 30 ans) contre 46,4% des (31 à 40 ans) et 35,7% des (41 à 50 ans). ce qui pourrait représenter un frein à l'intégration car les plus jeunes sont facilement disposé à accepter un changement dans la façon de dispenser les cours alors que les autres ont toujours montrer une réticence au changement surtout technologique.

Il apparaît que suivant la répartition des enseignants dans les classes, 21,4% sont pour la classe de sixième contre 7,1% en classe de troisième. Ainsi la majorité seront formés des la sixième ce qui constitue un point positif pour l'intégration.

Les enseignants sélectionnés devaient également répondre à un certain nombre de questions sur leur niveau de qualification en informatique, la possession d'un ordinateur et l'accès à l'Internet et d'après les résultats de l'enquête, à savoir :

Sur leur formation initiale, on voit que 71,4% n'ont pas eu de suivi en informatique dans leur formation initiale contre seulement 28,6%. ce résultat montre le besoin réel en formation de la part des enseignants, en effet cette faible compétence techno pédagogique des enseignants est due au fait que les enseignants n'ont pas de formation en nouvelle technologie. A mon sens avant d'équiper les écoles en matériels informatiques, il est nécessaire et primordiale de sensibiliser tous les enseignants pour suivre une formation appropriée en tics

En outre sur leur niveau de qualification en informatique), il s'est avéré que 50% se disent intéresser par cet outil alors que 21,4% sont de simple utilisateur et seulement 28,6% de passionnée.

À partir de ce résultat il est évident que les enseignants sont motivés dans le sens de l'intégration des tics comme outil de travail ; car dans le résultat qui suit sur l'usage du tic

Les enseignants utilisent l'ordinateur pour 14,3% dans la préparation des cours 35,7% pour la documentation alors que 7,1% pour la communication et 42,9% sont sans avis ce qui est assez alarmant, comment un enseignant peut-il avouer ne pas savoir ce qu'il ferait avec un ordinateur ; toujours dans le même sens ; Les résultats sont relative à la fréquence d'utilisation de TIC, 14,3% utilisent le tic régulièrement au moins une fois par semaine, contre 42,9% qui s'en servent jamais.

L'accès à l'Internet

50% des enseignants ont un accès Internet parallèlement la possession d'une adresse électronique est de 46,4% contre 53,6% qui ne possède pas d'adresse .Par ailleurs il apparaît des obstacles liés à l'intégration des TICs à savoir l'équipement, les supports pédagogiques tels que les logiciels et le soutien technique garant du succès de fonctionnement de ces outils. Même si 78,6% des enseignants sont conscient que les TICs résoudre les problèmes liés à l'enseignement ;ils sont impuissants face au coût que ce support représente et le manque de volonté des dirigeants dans le sens de l'intégration des tics démotive aussi bien les enseignants que les élèves

Dans la pratique, les enseignants doivent faire face à des problèmes divers selon les résultats ,les enseignants sont face à un désintérêt des élèves à hauteur de 7,1% également le manque de document pour 32,1% ; une insuffisance des pratiques des cours telle que la réalisation d'expériences, justement le TIC pourrait favoriser les simulations des expériences pour palier le manque de laboratoire dans les écoles.

Toutefois, les enseignants sont d'accords sur l'avantage qu'il y'a sur l'utilisation de tic en classe ,si le TIC serait utilisé comme support du cours à 71,4%.

Quant à savoir si le TIC pourrait résoudre les problèmes rencontrés, ils pensent que oui à 78,6% contre 21,4% ce résultat met en évidence le fait que les enseignants commencent à prendre conscience de l'importance de TIC dans l'enseignement. et logiquement il était intéressant de savoir sur quel problème ils pensent résoudre avec le TIC et selon eux 50% pensent s'en servir pour les cours ,17,9% pour les exercices et 7,1% pour les évaluations et 25% pensent pouvoir s'en passer. Il est clair que la majorité des enseignants estime que le tic changerait en bien la manière d'enseigner même si les infrastructures et le manque d'investissements dans ce domaine sont inexistantes pour le moment. Quant est-il des élèves ?

Les résultats de l'enquête auprès des élèves

Le questionnaire distribué aux élèves a pour objectif de déterminer l'intérêt que portent les élèves à l'informatique particulièrement Internet comme soutien à l'apprentissage.

A l'issue de l'enquête, il apparaît que très peu d'élèves soient au courant de l'existence de TIC.

Seulement 24,8% d'entre eux possèdent un ordinateur contre 75,2% et la majorité des élèves soit 56,3% disent ne pas avoir de connaissance en informatique contre 28,6% qui ont très peu de connaissance en la matière et 15% seulement savent utiliser un ordinateur.

Ce qui montre bien que l'informatique n'est pas à la portée de tous puisque ne fait pas partie du programme scolaire. Toutefois, ceux qui ont la possibilité d'utiliser l'ordinateur, ils le font de manière régulière puisqu'ils s'en servent au moins une fois par semaine.

En outre sur le niveau de qualification 70,4% sont intéressés contre 6,8% qui sont peu intéressés et 4,9% qui sont indifférents alors que 18% avouent se passionner pour l'informatique. A partir de ce résultat on peut espérer facilement captiver l'attention des élèves sur l'intérêt des tics à l'école.

Pour l'accès à l'Internet :

Selon toujours les résultats de l'enquête, il apparaît que seuls 22,3% ont un accès Internet contre 77,7%. Quant à l'usage qui en est fait, c'est pour la messagerie à hauteur de 16,5% et 17% pour la recherche ; alors que la majorité des élèves soit 55,3% n'ont pas d'accès Internet.

Et l'Internet- étude n'est utilisé que par 4,4% souvent, 3,4% plusieurs fois, 21,8% quelquefois et 70,4% n'ont jamais utilisé Internet pour étudier.

A mon sens, les élèves ignorent cet outil , à cause du système éducatif qui ne leur offre pas cette opportunité et les enseignants qui tardent à intégrer le tic par peur du changement.

Conclusion

L'intégration des TICs reste problématique d'une part coût élevé et le manque de réelle volonté politique pédagogique en Afrique. Aux Comores les enseignants sont prêts à intégrer le changement dans leurs pratique mais le problème reste les autorités décisionnaire qui ne s'intéressent pas à l'éducation dans notre pays pour entreprendre les investissements nécessaire. Certes l'informatique est nécessaire pour améliorer l'apprentissage, développer des compétences et par voie conséquente améliorer l'éducation et le savoir de nos pays, pour ainsi entraîner le développement socioéconomique de l'Afrique en générale. Donc pour concrétiser l'intégration des TICs les enseignants doivent impérativement avoir dans leurs formation des connaissances en matières d'enseignement avec les tics pour qu'ils proposent

4.L'offre du service

Caractéristique

En attendant alors , que l'ONU généralise l'opération d'un portable par Enfant , pour faire baisser les prix à tel niveau .que le gouvernement Comorien, peut participer dans ce programme , aussi bien que d'employer les informaticiens qu'il faut , pour enseigner l' utilisation aux lycées , **la solution pourra être la création ou la mobilisation d'une association existante de la Diaspora Comorienne en France , qui négociera avec l'organisation international de computer Aid , l'acquisition et puis le transport des matières informatiques aux Comores .Telle association est l'A.F.C.A.D.** Un Bulletin d'information assez descriptif de l' action précédente de computer Aid , peut expliquer la confiance que nous l'accorderont et qu'il est le suivant :

La protection de l'environnement et le développement durable aux Comores

Océan Indien

L'impact écologique que les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ont sur l'environnement n'échappe pas à Computer Aid International qui depuis plus de dix ans oeuvre à soutenir le développement durable en Afrique selon les normes environnementales européennes en vigueur.

«Les performances socio-économiques de nos sociétés actuelles résident en majeure partie sur leurs aptitudes à acquérir l'information en temps réel, rendant ainsi l'accès à l'outil informatique indispensable. La raison même de l'existence de Computer Aid est de permettre aux communautés Africaines d'y avoir accès en les rendant plus autonomes. Conscient de l'impacte environnementale des TIC, Computer Aid International oeuvre à favoriser le développement selon des normes environnementales on ne peut plus strictes» Samia Zoued, chargée de Programmes Internationaux à Computer Aid. »

L'Association Zoologique Est de l'Angleterre, Bristol et Clifton www.bristolzoo.org.uk qui travaille sur des programmes de conservation sur des îles de l'Océan Indien, a distribué un container de plus de 200 ordinateurs de Computer Aid International à 60 ONGs basés sur l'île d'Anjouan au Comores, afin de leur permettre de continuer leurs travail remarquable dans les domaines respectifs dans lesquels elles opèrent. Ces machines ont élus domicile dans des mairies, des écoles primaires et secondaires, des dispensaires, des coopératives et des organisations culturelles.

Grâce au support du département gouvernemental Britannique pour la Protection de l'Environnement www.doeni.gov.uk la distribution devrait s' étendre également à l'île de Mohéli.

Voilà un exemple de l'operation sur Mali :

SchoolNet Mali

SchoolNet Mali est une ONG membre du réseau panafricain SchoolNet Africa. Elle a pour objectif de promouvoir l'intégration des NTICs dans l'éducation au Mali.

« Computers for Schools in Mali » est un projet pilote de cette jeune ONG qui a pour objectif de mettre à la disposition des jeunes Maliens des ordinateurs en classe. « Ce projet est né de la collaboration entre différents partenaires, dont Computer Aid et SchoolNet Africa, comme le résume notre slogan « Créer des synergies pour faire la différence ». Le proverbe malien dit: « L'arbre sur la colline pense qu'il est plus grand que les autres », nous n'aurions pas pu réussir sans ce concours d'énergies!» confie Soukalo Dembélé, Coordinateur de SchoolNet Mali et de l'EARN Mali

11 écoles ont été sélectionnées pour cette première phase du projet qui se situent dans plusieurs régions du Mali à Bamako, Kati, Koulikoro, Ségou, et Sikasso. L'accent a été mis sur des écoles en milieu rural fortement impliquées au sein de leurs communautés. Les 225 ordinateurs fournis par Computer Aid International permettront aux écoles et à leurs communautés, soit environ 5000 personnes, d'accéder à l'outil informatique.

Depuis février 2003, SchoolNet Mali en partenariat avec l'EARN Mali forme les enseignants à l'intégration des NTICs à leurs cours et méthodes d'enseignement.

Le projet « Computers for schools in Mali » a permis la mise en place d'un centre de formation et d'un centre de maintenance. Le projet a été soutenu et financé par USAID Mali.

Le packaging

Conditionnement /Emballage

Le conditionnement , et l'emballage est assure par computer Aid .

5. La distribution

5.1 Circuits d' alimentation électrique du Pays

L'alimentation électrique des différentes régions du Pays se révèlent comme un obstacle majeur de la distribution des produits alimentaires par l'électricité comme les ordinateurs autres que l'OPLC ! Voilà donc un rapport des Etats-Unis sur l'alimentation électrique des Comores ...

Sources : USA. Department of Energy. Energy Information Administration / Office of Fossil Energy, 2002 ; Hydro-Québec. Revue de presse internationale ; Commission de l'Océan Indien, 2000 ; Gouvernement de la République islamique des Comores. Programme d'action pour le développement des Comores 2001-2010, 2001

Réseau nd

Nombre de clients nd

Service : D'après des statistiques officielles, 40 % de l'électricité produite dans le pays est consommée illégalement via des **connexions improvisées** et un autre 10 % disparaît en pertes techniques vu l'obsolescence du réseau. (2001 ; 30-09-01)

Investissements

La plupart des branchements accomplis récemment, par exemple ceux d' Itsikoundi et de Hétsa, ont été financés par cotisations des communautés villageoises. (2001 ; 30-09-01)

Grande Comores : Électrification La Banque Islamique de Développement (BID) a donné son aval en février 1999 pour supporter financièrement un projet d'électrification de 80 villages. Le projet entre dans sa phase de réalisation. (2001 ; 30-09-01)

4.2 Canal distribution

C'est évident que l'opération doit être menée de A au Z aux soins de l'association créer ou existant pour réaliser le projet sur place .

il faut cibler les besoins de chaque établissement scolaire , de chaque île et de chaque région, avec les acteurs principales telles que les enseignants et les autorités locales , le PNUD et les organismes internationales sur le Pays

4.3 Le commerce associé

L'A.F.C.A.D , [annexe 2] doit négocier la commercialisation de ses services , pour financer l'acquisition des matières informatiques , le transport , et les frais des promotions de ses services informatiques pour acquérir des donations par les consommateurs sensibles aux problèmes de développement de Comores . En définitif, notre stratégie consiste particulièrement à intégrer pour la première fois l'enseignement de l'informatique dans le système Education Pour Tous à l'horizon 2015 aux Comores aussi bien dans les établissements publics qu'aux établissements privés qu'ils solliciteront nos prestations moyennant mensuellement une contribution par élève , de six mille francs (6000 F soit 12 euros) de l'école publique et sept mille francs [7500 F soit 15 euros] pour l'école privée par mois .

La réalisation de ce projet nous sera possible dans la mesure où le gouvernement comorien s'engagera à nous octroyer une licence de 10 ans renouvelable une fois, une défiscalisation de cinq premières années d'exploitation et une exonération douanière des matières didactiques.

Cet accord avec l'Etat , doit être signé avant même la réalisation du projet pour obtenir un prêt bancaire et financer l'opération . A l'heure actuelle , si l'accès à l'Internet coût 0.70 euros dans un Internet café, cette étude envisage a démontrer ,que l'on peut offrir la même service au sein d'un établissement scolaire aux Comores pour un prix inférieur mais surtout y compris la formation .

6. TRANSPORT

Le port de Moroni, à Ngazidja, la grande île des Comores, est limité par de faibles profondeurs.

Le déchargement des marchandises doit donc se faire par boutres, ce qui entraîne une augmentation des coûts du fret maritime et donc des prix des produits importés.

Seule Anjouan dispose d'un port en eau profonde, Mutsamudu. Perpétuellement ensablé, il n'a connu jusqu'en 2005 qu'une activité sommaire. Mais depuis l'implantation de la compagnie maritime Maersk et de la société d'acconage [5] kenyan Association Shipping & Company (ACS), le trafic suit une courbe ascendante (Le Canal, n°40, 2005). **Le port traite désormais 10 000 conteneurs par an .**

Infos Vendredi 18 Novembre 2005 [sur Internet]

« L'armateur de l'agence Shissiwani vient d'acquérir un ferry pouvant transporter une vingtaine de véhicules et 180 places pour les passagers. Selon les responsables de l'agence, le navire a 4 mètres de tirant d'eau et l'espace suffisant pour répondre aux exigences de sécurité et de confort. Shissiwani II, tel est le nom de ce ferry qui mouille dans les eaux du port de Mutsamudu et commencera à desservir les îles à partir de la semaine prochaine. »

Le transport des matières informatiques aux Comores , fait parti des engagement des computer Aid International pour tous les pays en Afrique a cause de la longue expérience des procédures de dédouanement et les particularités envisages .

Computer Aid International reçoit des milliers d'ordinateurs Pentium 4 gracieusement cédés par divers organismes privés et publics, tels le Département d'Etat pour le Développement International, ICI, la Mairie de Londres ou encore de larges groupes industriels et des particuliers.

Après réception, les ordinateurs cédés sont professionnellement testés, remis à neuf et emballés dans leurs ateliers pour être prêts à l'expédition.

Dans leurs ateliers, trois types d'activités distinctes sont menées:

Activité 1 – Réception et stockage des ordinateurs cédés qui n'ont pas encore été testés.

Activité 2 – Reconditionnement des ordinateurs et contrôle de qualité

Activité 3 – Emballage et stockage des ordinateurs reconditionnés prêts à l'envoi

Ces opérations sont effectuées par leur équipe de consciencieux et dévoués techniciens bénévoles sous la supervision du Directeur des Opérations.

Des centaines d'organisations à l'étranger qui désirent recevoir des ordinateurs à moindre coût les sollicitent.

Grâce à leur site Internet, de plus en plus d'organisations font leur demande d'ordinateurs directement en remplissant le formulaire en ligne. Si vous n'avez pas accès à Internet, ils peuvent vous envoyer sur demande, le formulaire de demande par courrier postal ou par fax.

Computer Aid International fournit des ordinateurs aux Organisations Non Gouvernementales ou éducatives dans les pays en voie de développement. Afin de couvrir les frais de livraison jusqu'à leurs ateliers, de test, de reconditionnement et d'emballage, Computer Aid International demande une contribution financière de £42.00 Livres Sterling soit 50 euros , par ordinateur plus frais de transport.

Grâce a son expérience de plus de 10 ans dans le domaine de la logistique, Computer Aid International est capable de vous conseiller sur les procédures et formalités douanières de votre pays. Une fois vos ordinateurs envoyés, Computer Aid International vous envoie par courrier recommandé tous les documents de transport originaux dont vous aurez besoin pour effectuer le dédouanement tels que connaissance maritime, lettre de transport aérien, certificat de don ou facture commerciale. Nous vous confirmerons également la date d'arrivée des ordinateurs au port de votre choix.

C'est évidant alors , que l'absence des infrastructures portuaires sur l'île de Grande Comores , rend la précision des frais du transport impossible et assez aventureuse.

Ca peut expliquer les marges inattendues des différents devis qu'on pris par les transporteurs , qui varient de 1400-a 5.500 euros pour seulement un parti du transport , entre l'Europe et l'Afrique .

On a estimé donc impératif de se reposer sur le devis de computer Aid , en vue de leur expérience aussi bien que la notoriété d'un organisme internationale qui a déjà accompli des missions sur Comores .

Voilà alors la réponse acquise :

« Je n'ai pas de prix spécifique pour les Comores, mais le transport d'un conteneur a Dar es Salaam en Tanzanie est de £1830 pour un 20 pieds et de £3150 pour un 40 pieds. »

On a procédé dans une deuxième demande , en précisant , que notre destination finale , est le port des Grande Comores .

A ce jour , après avoir consulté des commissionnaires en transport , on a estimé que le coût final du transport entre Dar Es Salam et Grande Comores serait autour de 3000 euros qui donne au total une estimation du somme de 5000 euros , pour un container de 20 pieds qui peut transporter 200 ordinateurs aux Grande Comores .La livraison aux écoles peut être assurée par A.F.C.A.D sans frais supplémentaire .

2. La liste de colisage

La liste de colisage aussi est assurée par l'organisme précédente.

7. Communication

On peut dire que la mobilisation des consommateurs , des bénévoles de la Diaspora Comorienne en France ,et des informaticiens Comoriens qui doivent accepter les conditions de leur engagement dans ce projet , les donations recueillies par le site a l'Internet de A.F.C.A.D et l'accord avec le gouvernement sur les clauses proposées pour cette engagement contractuelle , sont les démarches -clés de ce projet.

En effet , les frais d'acquisition des matières informatiques recyclées par computer Aid , peuvent être collectés par donations , une pratique largement utilisée par computer Aids

C'est pour cela qu'ils déterminent les droits d'acquisition au but non lucrative

« Qui peut bénéficier des ordinateurs de Computer Aid International ?

Toute organisation à but non lucratif dans les pays du Sud. Les ordinateurs doivent être utilisés à des fins non commerciales telles que dans les domaines de la santé, du développement, de l'éducation ou encore associatif. »

Il est impératif alors la création d'un site a l'Internet, pour promouvoir l'opération de la collecte des donations , pour financer le projet

C'est une bataille médiatique qui doit être menée , une belle bataille , pour ceux qui croient au rôle de l'informatique sur le développement économique et social des Comores .

8.Le prix

8.1 Prix pour la solution Computer Aid kit complet

Pour couvrir leurs frais de collection, de reconditionnement, d'emballage et de test , ils facturent £42.00 Livres Sterling [soit 50 euros]par kit complet lequel comprend : ordinateur, écran, souris, clavier et câbles. A cela il faudrait ajouter le coût du transport .

Pour un conteneur de 20 pieds il faut compter environ 5000 euros pour la Grande Comores :

Achat : 50 euros

Logiciel : 25 euros

Transport DAP Dar Es Salam : 5000/200 : 25 euros l'unité [conteneur = 200 kit]

Total : 100 euros x 200 kit = 20.000 euros par conteneur

Ces 200 ordinateurs seront repartis en 25 lots , au profit de 8 lycées publics de **Ngazidja**, en Grande Comores . L'effectif d'un lycée s'élève au minimum a 150 lycéens . Il font donc contribuer 12 euros par chaque élève par mois pour 6 mois qui feront 86400 euros pour la totalité des lycées .

Il faut compter 5 h de formation /semaine pour chaque classe de 8 classes contenant minimum un lycée .

Ca donne alors 5h x 8 classes x 4.5 semaines x 6 mois = 1080 h de la formation de chaque lycée

Il faut donc 1080 x 8 = 8640 h de la formation total qui donne 34560 euros coût totale de la formation car il faut compter 4 euros /h coût total ,pour les frais de la formation des enseignants [8640 x 4 = 34560].

8.2 Seuil de Rentabilité

Charges variables	Charges fixes
Frais du transport : 5000 euros	Acquisition des matières informatiques : 15000 euros
Frais de maintenance , réparation : 3000 euros	Salaires +charges sociales : 34560 euros
Dotations aux amortissements 10% : 1500 euros	Frais financiers /banquiers /communication : 7.000 euros [intérêts, frais de la création du site web , publicité etc

	Valeur	%
Chiffre d'affaires	86400 euros	100%
Charges variables	9500 euros	11%
Marge sur coût variable	76900 euros	89%
Charges fixes	56560 euros	65%
Résultat	20340 euros	23.5%

Seuil de Rentabilité = charges fixes / taux de marge de charges variables = 63550 euros

C'est clair alors que le coût de l'opération est relativement élevé et l'engagement contractuel avec l'état Comorien s'avère être incontournable pour la réalisation de ce projet .

8.3 le Point mort

Point Mort = Seuil de Rentabilité / Chiffre d'affaire x 360 = 265 jours

C'est évident aussi , qu'une seule année scolaire , ça ne sera pas suffisant pour financer le projet et un engagement du longue durée peut faciliter les taches prévus surtout pour l'extension du projet de A.F.C.A.D sur la totalité des lycées des Comores .

Quelles sont les spécifications des ordinateurs ?

Computer Aid garantissent la livraison d' ordinateurs Pentium 4 avec au moins les spécifications minimum suivantes:

100% Pentium 4 ou équivalent :

Un minimum de 512 Mb mémoire RAM

Un minimum de 1.8 Ghz processeur (AMD – XP + processeur, Celeron – 1.8 Ghz+processeur)

Un minimum de 40 Gb de disque dur

100% des Pentium 4 ont un lecteur CD-ROM

100% des ordinateurs ont un port USB

Chaque ordinateur comprend un kit complet – emballé par leurs meilleurs soins.

8.2 Comparaison des solutions l'OLPC -Computer Aid

	Prix totale / unité	Transport	Alimentation	Prévision
OLPC	135 euros	Difficile et coûteux	indépendante	Salle conçue pour l'éducation des TIC
Computer Aid	70 euros	Portable léger	électrique	Aucune prévision nécessaire

Si A.F.C.A.D a décidé actuellement de se servir pour son projet de computer Aid , grâce à l'avantage de prix réduit pour les 8 lycées de Grande Comores , c'est évident que l'OLPC peut répondre mieux aux besoins des Pays Africaines ou l'accès aux TIC se limite a cause de l'absence de l'électricité et des installations prévus pour la formation aux TIC dans les establishments scolaires .

9.Conclusion

Offrir les moyens a communiquer dans un Pays , est l'équivalent de lui donner une chance a accélérer le développement économique et social ...

Le problème est que la décision n'est pas individuelle, mais collective .

Voila alors les différentes options et les risques :

Les Comoriens de la Diaspora , sont-ils prêts, a partager ce rêve avec nous ?

Les consommateurs Français, sont-ils prêts d'envisager la possibilité que leurs déchets électroniques peut stimuler le développement économique et sociale d'une autre Pays ?

Les banquiers vont prêter A.F.C.A.D pour financer leur projets , et le gouvernement Comorien veut s'engager dans un long projet d'exclusivité pour donner les motifs commerciaux à A.F.C.A.D de créer son site et récolter des donations ?

Les ONG , l'ONU , le gouvernement Comorien , les consommateurs , peuvent suivre la logique de retardement de la productivité et du recyclage des déchets électroniques , pour donner un seconde vie aux matières informatiques ?

Est-ce que nous sommes prêts d'avouer , que la mondialisation ne passe pas nécessairement par la production mais surtout par l'égalité des chances entre les différents Pays ?

Les réponses à toutes ces questions , ne sont pas données .

Avant tous , l'utilisation de TIC par les jeunes , doit devenir une nécessité ,pour permettre l'accès de ce projet a leur vie avec enthousiasme et la volonté de rêver une autre vie en dehors des sentiers battus

....

Il s'agit d'une belle aventure , qui touche la volonté politique d'un Pays entière , à sortir de la misère et donner une vision du monde autre que celle d'aujourd'hui .

A.F.C.A.D a seulement 2 membres . Il est encore un rêve que cette étude a bien démontre qu'elle peut faire bouger tous les obstacles, pour ouvrir les portes a ceux qu'aujourd'hui , veulent changer leur avenir et ils sont prêts a payer pour le faire, malgré les sacrifices

References bibliographiques /Sources :

(fr) Jean Martin, Comores : quatre îles entre pirates et planteurs, L'Harmattan, Paris, 1983, 2 vol. : tome 1, Razzias malgaches et rivalités internationales, fin XVIII^e-1875, 611 p. (ISBN 2-85802-262-3) ; tome 2, Genèse, vie et mort du protectorat, 1875-1912, 477 p. (ISBN 2-85802-295-X)

- **(en)** Martin Ottenheimer et Harriet Ottenheimer, *Historical dictionary of the Comoro islands*, Scarecrow Press, Metuchen (N.J.), Londres, 1994, XVIII-137 p. ([ISBN 0-8108-2819-7](#))
- **(fr)** Jean-Louis Guebourg, *La Grande Comore. Des sultans aux mercenaires*, L'Harmattan, 1994, 272 p. ([ISBN 2738422993](#))
- **(fr)** Claude Chanudet, *Histoire et archéologie des Comores*, Centre national de documentation et de recherche scientifique (Comores), Sépia, Saint-Maur, 1997, 55 p.
- **(fr)** Mahmoud Ibrahim, *État français et colons aux Comores (1912-1946)*, L'Harmattan, 1997, 160 p. ([ISBN 978-2738451385](#))
- **(fr)** Jean Fasquel, *Mayotte, les Comores et la France*, L'Harmattan, 2000 ([ISBN 9782738407764](#))
- **(fr)** Emmanuel Nirina Vérin, *Histoire de la révolution comorienne : Décolonisation, idéologie et séisme social*, L'Harmattan, 2000 ([ISBN 9782738477521](#))
- **(fr)** Ahmed Ouledi, Mahmoud Ibrahim, *Les Comores au jour le jour : chronologie*, Komedit, Moroni, 2007, 123 p. ([ISBN 978-2-914564-51-9](#))
- **fr)** Roland Barraux, *Du corail au volcan : l'histoire des îles Comores*, Komedit, Moroni, 2009, 273 p. ([ISBN 978-2-914564-62-5](#))

Banque Mondiale, 1994, Federal Islamic Republic of the Comoros : Poverty and Growth in a Traditional Small Island Society, Report No. 13401 COM, Washington, 33 p.

Banque Mondiale, 1990 - Les dimensions sociales de l'ajustement en Afrique, Washington DC, Banque Mondiale

Banque Mondiale, 1979, The Comoros : Problems and Prospects of a Small Island Economy, A World Bank Country Study, Washington, 177 p.

Bourhane Mounira, 1997, Evaluation du Fonds d'Appui au Développement Communautaire, Moroni.

Chouzour Sultan, 1994, Le pouvoir de l'honneur : tradition et contestation en Grande Comore, L'Harmattan, Paris, 284 p.

Dubois Jean-Luc, 1997, Peut-on s'appuyer sur le capital socio-culturel pour réduire de la pauvreté aux Comores ?, N°1997-14T2, DIAL, Paris, 20 p.

Grootaert Christiaan, 1997, "Social Capital: The Missing Link", in Monitoring Environmental Progress, Expanding the Measure of Wealth, 1996, World Bank, Washington, pp. 77-92.

Nailane M'Hadji et Houmadi Abdallah, Enquête exploratoire budget-consommation, 1996, Direction de la Statistique, Moroni, 97 p. PNUD, 1997, Rapport sur le développement humain (le développement humain au service de l'éradication de la pauvreté), Economica, Paris, 268 p.

MweziNet est une Association loi 1901 déclarée le 23 mars 2000 à la Préfecture de Corbeil Essonne sous le n° 0912011543 modifiée le 08 septembre 2001 déclarée à la Préfecture de Paris sous le n° 00150675 P puis modifiée en novembre 2001 déclarée à la préfecture de Bobigny sous le n° 2001-00805.SIRET43244528600045CodeAPE :913E
Représentant légal : Éric MILAN (Président)

<http://www.comores-online.com/mwezinet/sante/precautions/precautions.htm>

ASTRIUM

(Fondée en 1989)

SIRET 32030335700042 APE 4649Z

83, avenue d'Italie 75013 Paris

Tél : 01 45 86 41 91

<http://www.astrium.com/Comores-KM.html>

Le présent site est édité par la société LEGAVOX SARL au capital de 30.000€, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de CAEN sous le numéro 51020414200010 (N°TVA intra : FR65510204142), dont le siège social est sis 2 rue Jean Perrin, 14 460, Colombelles, joignable par téléphone au numéro suivant : 02.31.46.22.72 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : responsable@legavox.fr. Le présent site est hébergé par la société OVH, domiciliée 145 quai du Sartel à Roubaix (0899 701 761).

http://www.legavox.fr/blog/issa-said/actualite-juridique-des-comores/type.php?id_theme=793

30

L'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF), organe subsidiaire de [l'Organisation internationale de la Francophonie](#), est né en 1988 de la volonté des chefs d'État et de gouvernement des pays francophones de conduire une action concertée visant le développement du secteur de l'énergie dans les pays membres. En 1996 cette action a été élargie à l'Environnement.

http://www.iepf.org/reseaux/hydro_quebec/pays_et_entreprises/afrique/comores/comores.html

Within the framework of the United Nations Development Agenda, DESA works on issues ranging from poverty reduction, population, gender equality and indigenous rights to macroeconomic policy, development finance, public sector innovation, forest policy, climate change and sustainable development. The Department also supports the effort to achieve the Millennium Development Goals, a set of time-bound targets, which put the eradication of poverty at the centre of the global partnership for development.

http://www.sidsnet.org/msi_5/docs/nars/AIMS/Comoros-MSI-NAR2010.pdf

Launched at the G8 Gleneagles Summit in 2005, the role of the Infrastructure Consortium for Africa is to help improve the lives and economic well-being of Africa's people through encouraging, supporting and promoting increased investment in infrastructure in Africa, from both public and private sources.

Using its convening power, the ICA acts as a catalyst – enhancing, accelerating and precipitating

The development of Africa's infrastructure. The ICA also works to help remove some of the technical and policy challenges and barriers to building more infrastructure and to better co-ordinate the activities of its members and other significant sources of infrastructure finance, such as China, India and Arab partners.

http://www.icafrica.org/fileadmin/documents/2010/AICD_overview_FINAL_FRE.pdf

La Bourse des voyages est une agence de voyages distributrice des offres de vacances des principaux tours opérateurs et voyagistes français.

<http://www.bourse-des-voyages.com/guide-voyage/vacances/pays-comores-5.html>

Sites web es agences de voyages

<http://www.americas-fr.com/voyages/aeroports/moroni+hah.html>

<http://www.comores-web.com/article/etude-du-fonds-monetaire-international-%C2%AB-les-comores-pays-champion-dafrique-de-transfert-de-fonds-des-emigres-%C2%BB.html>

Annexe 1

Le prototype du portable à 100 dollars dévoilé à Tunis

par [Christophe Guillemin](#), ZDNet France. Publié le 16 novembre 2005

Tags: [Matériel](#), [PC](#), [Informatique](#)

Technologie - L'ordinateur à 100 dollars est réalité. Le MIT, qui chapeaute le projet, a présenté un prototype pour écoliers lors du Sommet mondial de la société de l'information. Une machine à écran monochrome ou couleur, dont la batterie se charge via une manivelle.



Les chercheurs du MIT (Massachusetts Institute of Technology) ont dévoilé leur premier prototype de PC portable à 100 dollars. La concrétisation d'un projet lancé en début d'année, dont l'ambition est de permettre à chaque enfant dans le monde de disposer d'un portable, y compris dans les pays en voie de développement. Pour présenter la machine, le MIT a choisi le sommet mondial de la société de l'information (SMSI) organisé par l'Organisation des Nations Unies (ONU), qui se tient à Tunis du 16 au 18 novembre.

Nations Unies (ONU), qui se tient à Tunis du 16 au 18 novembre.

La société à but non lucratif OPLC (One Laptop per Child), issue du MIT, a été créée pour chapeauter le projet. Elle réalise le cahier des charges de la machine et certaines briques technologiques, mais la fabrication des PC sera gérée par les gouvernements qui choisiront leurs propres fournisseurs et en équiperont leurs écoles. Les sponsors du projet sont Google, AMD, Red Hat, News Corp et Brightstar (un spécialiste du réseau sans fil de Miami).

La démonstration de la machine a été faite par Nicholas Negroponte, responsable du projet et cofondateur du laboratoire multimédia du MIT, le Media Lab. En présence de Kofi Annan, secrétaire général des Nations Unies.

Fabriqué par la société Design Continuum, basée à Boston, le prototype répond aux critères fixés par le MIT: rester sous la barre des 100 dollars. Il intègre un processeur à 500 Mhz fourni par AMD, 1 Go de mémoire flash pour stocker les informations, un module de communication avec les réseaux sans fil de type Wi-Fi et 4 ports USB pour connecter des périphériques.

Une batterie chargée par manivelle

La machine intègre deux spécificités techniques basées sur des technologies du MIT. La première est son écran à cristaux liquides, capable de passer d'un mode couleur à un mode monochrome pour une consommation d'énergie minimale. En outre, il se veut fonctionnel, y compris en plein soleil, tout en utilisant des composants à bas prix. «Le coût total de l'écran ne doit pas dépasser les 35 dollars», explique à *ZDNet.fr* une porte-parole de Media Lab. L'ordinateur peut par ailleurs être utilisé avec l'écran à la verticale comme un livre électronique, ou à l'horizontale comme un portable classique.

La deuxième spécificité est l'intégration d'une manivelle capable de recharger la batterie. Pour l'instant, une minute de manivelle est nécessaire pour 10 minutes d'autonomie de batterie. «Nous espérons rapidement améliorer ce ratio», poursuit-on au MIT.

Les OS propriétaires recalés

Enfin, la machine tourne avec un système d'exploitation «maison» à base de noyau Linux. À terme, une distribution de Red Hat, partenaire du projet, pourrait être retenue. Microsoft et Apple ont également approché le MIT pour proposer leurs services avec des versions gratuites ou à très bas prix de leurs systèmes d'exploitation.

Mac OS a été recalé. «Nous avons reçu une demande du gouvernement chinois pour que soit plutôt utilisé un système à code ouvert, ce qui est aussi notre préférence», précise l'institut technologique américain. Aucun détail n'est pour l'instant été communiqué quant à la proposition de Microsoft, mais si l'open source est privilégié, elle devrait être aussi recalée.

Le MIT espère que 5 à 15 millions de ces PC seront produits en 2006, et jusqu'à 10 fois plus d'ici la fin 2007. La Chine, le Brésil, l'Afrique du Sud, la Thaïlande et l'Égypte ont déjà manifesté leur intérêt pour ce projet. L'État du Massachusetts a pour sa part indiqué qu'il envisageait d'en réaliser 500.000 pour fournir ses propres écoles.

D'autres initiatives du même type ont déjà été lancées pour équiper les pays en voie de développement. Le constructeur indien Novatium prévoit ainsi de commercialiser avant la fin de l'année [un PC sans moniteur à 70 ou 75 dollars environ](#). En Inde encore, AMD a de son côté développé le Personal Internet Communicator (PIC) [pour 185 dollars sans écran](#).

Annexe 2

ASSOCIATION LOI 1901

A.F.C.A.D



**AMICALE FRANCO-COMORIENNE D'AIDE AU
DÉVELOPPEMENT**

PRÉAMBULE

A.F.C.A.D

Conscients des difficultés que rencontre le peuple comorien en matière d'accès à certaines infrastructures sociales de base, plus particulièrement dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'environnement, etc, plongeant ainsi tout un pays dans des sombres perspectives de développement ;

Conscients que cette situation est en partie la conséquence d'un déficit de gestion à la fois transparente, démocratique et équitable des ressources disponibles, accentuée par une instabilité institutionnelle permanente et une absence d'organisation efficace des populations;

Convaincus qu'ils ont un rôle indéniable, comme l'ensemble de la DIASPORA, à jouer afin d'aider à la réduction de la pauvreté et au développement de leur localité d'origine et à améliorer les conditions de vie de leurs familles en France et aux Comores ;

Convaincus que cette mission participative dans les deux pays respectifs passe nécessairement d'abord par une meilleure intégration des Comoriens en France et/ou aux Comores et surtout par une mobilisation des forces disponibles et la création d'un organisme à la fois légitime et crédible;

Désireux de traduire ces desseins en actions concrètes afin de maintenir et renforcer les liens historiques et solidaires entre la France et les Comores, de permettre une meilleure insertion des jeunes franco-comoriens, l'épanouissement individuel de chacun, et de participer au développement socio-économique des Comores ;

Les jeunes franco-comoriens, originaires de la région Sud-est de la Grande-Comore (**M'tsangadjou-Dimani**), sont convenus de créer une Amicale, à but non lucratif, comme unique cadre de réflexion, d'échanges et d'actions devant servir d'instrument juridique à la réalisation de leurs missions de solidarité dans les deux pays respectifs.

TITRE I: CRÉATION ET OBJET

Art 1er:

Il est constitué en France, entre les fondateurs et les autres personnes physiques et/ou morales qui adhéreront aux présents Statuts et Règlement intérieur, une Association dénommée, **AMICALE FRANCO-COMORIENNE D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT**, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, par ses décrets d'application, et par les dispositions des présents statuts.

Art 2 :

Cette organisation, appelée Amicale Franco-Comorienne d'Aide au Développement, a pour sigle **A.F.C.A.D** Elle pourra sur ses documents officiels et publicitaires prendre cette appellation.

Art 3:

Le siège social de cette association est fixé à Paris, Chez Mme HASSANI ALI, 14 Résidence Renardière 77680 Roissy-en-brie PARIS. Ce siège est transférable en tout lieu par décision de l'Assemblée Générale.

Art 4 :

À but non lucratif, l'**A.F.C.A.D** est indépendante de toute organisation politique, religieuse et syndicale ; sa durée est illimitée.

Art 5:

L'**A.F.C.A.D** a pour but:

a) Contribuer au développement socio-économique des Comores à travers des actions de solidarité dans les domaines d'intervention de l'association: éducation, culture et sport, santé et environnement, économie et aménagement, communication et information, démocratie, paix et sécurité ;

b) Renforcer les liens de solidarité entre les peuples, en particulier français et comoriens, et entre les différentes associations; favoriser les échanges interculturels et les transferts des technologies pour ainsi encourager l'esprit d'entre aide, de collaboration et de coopération ;

c) Apporter tout soutien tant moral que matériel aux membres et collaborer activement aux démarches et processus qui contribuent à leur insertion socioculturelle et développement personnel dans la cité ;

d) Participer aux grands débats du monde contemporain, ici et ailleurs, fondés sur le respect des droits de l'homme en général et promouvoir les valeurs fondamentales universellement reconnues.

Art 6:

Peuvent être membres de l'**A.F.C.A.D** toutes les personnes qui adhèrent aux présents statuts et règlement intérieur.

L'**A.F.C.A.D** est composée de trois qualités de membres :

- Membres de bienfaiteurs
- Membres d'honneur
- Membres actifs

Art 7:

La qualité de membre se perd par:

- démission
- radiation
- exclusion
- le décès

TITRE II: ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT**Art 8:**

L'Assemblée générale (A.G) est l'instance souveraine de l'**A.F.C.A.D**

Art 9:

L'Assemblée générale (A.G) comprend tous les membres de l'**A.F.C.A.D** à jour de leur cotisation.

Elle se réunit ordinairement trois fois l'an et extraordinairement sur convocation de son président ou sur la demande des deux tiers de ses membres et du Bureau Exécutif (B.E).

Art 10:

Elle vote le Bureau Exécutif de l'**A.F.C.A.D**

L'Assemblée générale approuve les comptes de l'exercice clos et délivre les quitus aux administrateurs.

Elle vote le budget de l'exercice, délibère sur les rapports relatifs à toutes les activités de l'Association.

Elle approuve les plans et programmes d'action.

Art 11 :

Le Bureau Exécutif (B.E) est composé de quatre membres; tous ses membres sont élus par l'Assemblée générale (A.G) pour une durée de deux (2) ans renouvelable.

Il se réunit une fois par mois ou sur convocation du président, ou à la demande des deux tiers de ses membres.

Tout membre actif de l'**A.F.C.A.D** est éligible dans le Bureau exécutif.

Art 12:

Le Bureau est composé de :

- un président
- un secrétaire général
- un trésorier général
- un commissaire aux comptes

Art 13:

Le président du Bureau exécutif représente l'**A.F.C.A.D** dirige les réunions de l'Assemblée générale, du Bureau exécutif.

Il assure le respect et l'exécution des statuts et règlement intérieur.

Il ordonne toutes les dépenses.

Les fonctions et attributions des autres membres du Bureau exécutifs sont définies dans le règlement intérieur.

Toutes les fonctions s'exercent à titre bénévole.

TIRTE III : DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Art 14 :

L'**A.F.C.A.D** peut être amenée à encourager et/ou initier la création d'associations ou sections, chacune autonome dans son fonctionnement, partout où le besoin de représentation se fait ressentir et où un nombre important de personnes partageant les mêmes idéaux s'est manifesté.

Art 15 :

Chaque association ou section, créée sur l'initiative ou avec la collaboration de l'**A.F.C.A.D** peut élaborer ses statuts et règlement intérieur. Ces deux documents officiels doivent néanmoins pour être valides obtenir un avis favorable du BE, qui délibérera sur le cas conformément au règlement intérieur.

Art 16:

L'**A.F.C.A.D** encourage et soutient plus particulièrement les initiatives provenant d'associations, groupes ou rassemblements de femmes, qui contribuent de manière concrète à leur émancipation et impulsent leur participation aux différents processus de prise de décision dans la société. L'**A.F.C.A.D** fera ainsi le nécessaire pour que de telles initiatives aboutissent.

Art 17 :

L'**A.F.C.A.D** comme les associations ou sections affiliées se doit de respecter les principes de bonne gestion, de transparence et de démocratie locale tant dans le fonctionnement administratif que la conduite des projets sur le terrain. Ceci afin d'inspirer une vertu pédagogique au niveau local de manière à entraîner une véritable implication des populations bénéficiaires et ainsi aider à l'ancrage des fondements démocratiques et de développement communautaire.

Art 18 :

Le bureau exécutif de l'**A.F.C.A.D** doit par tous les moyens superviser et contrôler la réalisation de tous les projets qu'elle porte ; doit également assurer le suivi et l'évaluation de ces derniers jusqu'à leur appropriation par les populations bénéficiaires. À ce titre, des rapports trimestriels d'activités sont requis afin de permettre un contrôle réel des dits projets.

TITRE III: RESSOURCES ET DÉPENSES

Art 19:

Les ressources de l'**A.F.C.A.D.M** sont constituées par :

- les cotisations de ses membres ;
- dons manuels ;
- subventions ;
- contributions d'organismes nationaux, internationaux, entreprises, collectivités territoriales, etc. ;
- le produit de ses activités.



Art 20 :

Les dépenses de l'**A.F.C.A.D** comprennent :

a) Les dépenses de fonctionnement : achats d'équipements, de matériels, entretien des équipements, correspondance; Les frais de préparation des manifestations privées ou publiques prévues dans le cadre des objectifs de l'**A.F.C.A.D**

b) Les dépenses liées à la réalisation des différents projets de développement et d'insertion des membres.

Les dépenses de fonctionnement de la gestion courante sont décidées par le BE.

Toute dépense doit être notée dans le registre des comptes et visée par le Président et le Trésorier.

Le trésorier est seul détenteur du carnet de chèque. Il est responsable des fonds jusqu'à leur versement sur le compte en banque.

Le Bureau exécutif peut consulter à tout moment le livre des comptes.

Art 21 :

Un compte bancaire au nom de l'**A.F.C.A.D** est obligatoire et ouvert auprès d'un établissement bancaire agréé. Le compte est cogéré par le Président et le Trésorier. Les deux signatures sont obligatoirement apposées sur tous documents de nature à engager les finances de l'association.

TITRE IV : MODIFICATION DES STATUTS ET DISSOLUTION

Art 22 :

Les statuts de l'**A.F.C.A.D** ne peuvent être modifiés que sur proposition du Bureau exécutif et par décision de l'Assemblée générale prise à la majorité des deux tiers des membres présents et à jour de leurs cotisations.

Art 23 :

L'Assemblée générale appelée à se prononcer sur la dissolution de l'**A.F.C.A.D**, qui ne réunirait pas le quorum, est convoquée à nouveau sous un délai d'un mois et peut valablement délibérer quel que soit le nombre des présents. En cas de dissolution, les biens de l'Association sont dévolus à une association comorienne poursuivant les mêmes objectifs et en vertu de l'article 9 de la loi 1901.

Art 24 :

Un règlement intérieur doit être élaboré et annexé aux présents statuts.

Il doit compléter et déterminer les détails d'exécution des statuts ainsi que le fonctionnement de l'**A.F.C.A.D**

Art 25 :

Pour tout litige dans l'application des présents statuts et règlement intérieur, le droit français en la matière est applicable et l'**A.F.C.A.D** fait élection de for auprès des tribunaux de Paris.

Art 26 :

Les statuts comme le règlement intérieur entrent immédiatement en vigueur mais ne deviennent définitifs qu'après leur validation en Assemblée générale et la déclaration d'enregistrement auprès des autorités compétentes.

Fait à Paris en 4 exemplaires, le 14 janvier 2010

La Présidente

Mme HASSANI ALI

Le Secrétaire général

YOUSOUF Tohir